Avec le soutien du commissariat général au Tourisme de la Province de Liège

Vivre à Flémalle

Périodique d'Information de la commune

Avril 2016



Prochainement ! Les Apéros Citoyens

Rencontrez vos élus dans votre quartier en toute convivialité!

L'occasion de vous informer des projets en cours mais aussi de débattre de tous sujets d'actualité et de vos principales préoccupations.

Le calendrier des Apéros Citoyens page 3

Edition avril 2016 - Ed. resp. : Sophie Thémont, Bourgmestre faisant fonction - Grand'Route 287

LE COLLÈGE COMMUNAL

Echevine déléguée aux fonctions de Bourgmestre

Sophie THEMONT

Compétences :
La police et le service incendie, le personnel communal, le budget et les finances, les affaires générales et la transversalité, la communication (interne et externe), les cultes, l'informatique, la prévention, le patrimoine foncier, le développement territorial.



Contact : 04/234.88.53
Grand'Route 287
sophie.themont@flemalle.be

1er Echevin

Fabian PAVONE

Compétences :
Les bibliothèques, la culture, les sports, la jeunesse, les loisirs, les grands évènements, les associations, le plan de cohésion sociale, le tourisme (OCT).



Contact : 04/235.10.84
Les Marnières 44
fabian.pavone@flemalle.be

2ème Echevin

Laurent LEONARD

Compétences :
L'enseignement, l'accueil extrascolaire, les écoles de devoirs, les crèches et maisons communales d'accueil de l'enfance.



Contact : 04/235.11.00
Rue de Flémalle-Grande 22
laurent.leonard@flemalle.be

3ème Echevin

Valter POLESE

Compétences :
La conception, la maintenance et l'entretien des bâtiments (y compris l'énergie, les édifices du culte), l'état civil, la population, les sépultures, les élections, les affaires patriotiques.



Contact : 04/234.89.07
Grand'Route 267
valter.polese@flemalle.be

4ème Echevin

Marc D'JOOS

Compétences :
Les voiries communales, les espaces verts, la propreté publique, la politique des déchets, l'environnement, la gestion du parc automobile et de l'outillage, les voiries intérieures des cimetières, la mobilité.



Contact : 04/234.88.90
Rue du Village 183
marc.djoos@flemalle.be

5ème Echevin

Jérôme DISTER

Compétences :
Les affaires économiques (ADL, commerces, indépendants, agriculture), le logement, l'urbanisme.



Contact : 04/234.88.64
Grand'Route, 302-304
jérôme.dister@flemalle.be

La Présidente du CPAS

Catherine MEGALI

Compétences :
L'insertion et la coordination sociale, l'emploi et la formation, la santé, les aînés, la personne handicapée, l'égalité des chances et la politique de proximité.



Contact : 04/235.10.00
Rue de l'Ermitage 16
catherine.megali@flemalle.be

LE CONSEIL COMMUNAL

LA BOURGMESTRE EN TITRE
Mme SIMONIS Isabelle

L'ÉCHEVINE EN CHARGE DES FONCTIONS DE BOURGMESTRE
Mme THÉMONT Sophie

LES ECHEVINS
M. PAVONE Fabian
M. LEONARD Laurent
M. POLESE Valter
M. D'JOOS Marc
M. DISTER Jérôme

LA PRÉSIDENTE DU CPAS
Mme MEGALI Catherine

LES CONSEILLERS COMMUNAUX
M. VERVAEREN Jean-Jacques
Mme MANTANUS Maggy
M. HOURLAY André
Mme BLONDIAUX Nathalie
Mme WINTGENS Jeanine
M. LEJEUNE Jean-Denis
M. VANDELLI Frédéric
M. COPELLI David
Mme PASSANI Véronique
M. CLAESSENS Marc
M. HAMIDOVIC Amir
Mme DANTINE Fabienne
M. GODIN Alain
Mme COMELLI Virginie
M. RIGÔ Julien
Mme VEZZARO Jessica
M. PERRIN Dominique
M. ANCIA Stéphane
M. BODARWE Dominique
Mme BIGARE Virginie
M. NOVILLE Jean-Marie

Mise en page : Service des Relations publiques Ch. Meunier - Articles : Services communaux - Impression : Imprimerie communale avec l'aide de - l'Athénée provincial Guy Lang.
Ed.resp. Sophie Thémont Grand'Route 287 - 4400 Flémalle

édito



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

La commune de Flémalle mène depuis de nombreuses années déjà une réflexion de fond sur le développement et l'attractivité de son territoire. Avec différents outils, elle a esquissé les contours de son évolution future. Différents projets sont actuellement en cours et, pour chacun d'entre eux, l'objectif est d'améliorer votre cadre de vie et votre bien-être au quotidien.

Chacun est conscient de l'importance de ces chantiers : par le nombre de projets, par leur ampleur aussi, mais surtout par leur rayonnement sur notre qualité de vie. Autant de projets ambitieux qui n'ont d'autre objectif que de créer les conditions du bien-être collectif à Flémalle.

Afin de pouvoir vous rencontrer et échanger sur ces questions et sur l'ensemble des sujets qui vous touchent, nous avons décidé d'organiser des rencontres citoyennes conviviales dans chaque entité de notre commune. Par ce biais, nous souhaitons accentuer plus encore notre proximité avec vous.

Il s'agit également d'une opportunité de vous présenter non seulement les différents projets dans votre quartier, mais également d'aborder avec vous bon nombre de thématiques communales sur base d'une présentation des différents services sans avoir la prétention de l'exhaustivité. Mais il s'agit également et surtout d'une occasion pour échanger sur différents aspects de la vie locale et des dossiers plus généraux concernant la commune. Cette démarche consiste à vous permettre de faire partager votre analyse, vos attentes ou vos inquiétudes, ceci avec l'objectif de mieux comprendre les besoins de la population flémalloise et de formuler, dans la mesure du possible, les réponses les plus adéquates à vos attentes et questions.

Voici l'agenda complet de ces rencontres de quartier au cours desquelles je me réjouis de vous retrouver.

Votre dévouée,

Isabelle Simonis

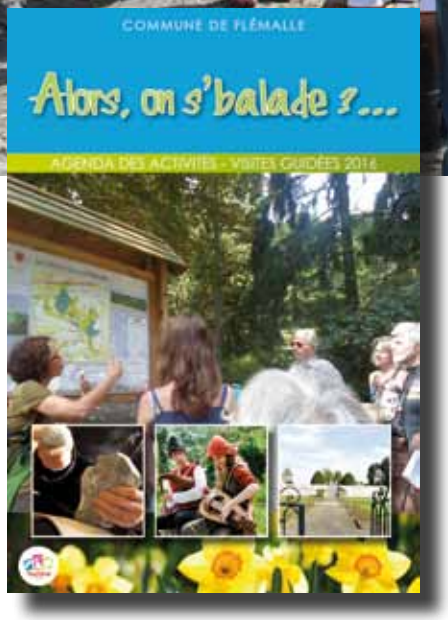
Apéros citoyens

- **Dimanche 17.04.2016 à 11h : Flémalle-Grande - Place S. Donnay**
- **Jeudi 21.04.2016 à 18h : Profondval - Place des Martyrs**
- **Mercredi 11.05.2016 à 18h : Mons-lez-Liège - Place V. Mottard**
- **Jeudi 19.05.2016 à 18h : Souxhon - Face à la chapelle**
- **Dimanche 29.05.2016 à 11h : Trixhes - Fosse Demet**
- **Jeudi 02.06.2016 à 18h : Flémalle-Haute - Place du Village**
- **Dimanche 05.06.2016 à 11h : Cahottes - Place des Sports**
- **Jeudi 09.06.2016 à 18h : Ramioul / Gros-Chêne - Place du Bruta**
- **Dimanche 12.06.2016 à 11 h : Awirs - Place des Awirs**
- **Jeudi 16.06.2016 à 18h : Chokier - Face à la Maison espagnole**
- **Dimanche 26.06.2016 à 11h : Ivoz-Ramet - Place Gérard**

Sommaire

Tourisme	p4	Travaux	p12
Développement territorial	p6	Logements	p13
ADL	p7	Sports	p14
Développement local	p8	Enseignement	p15
Développement économique	p10	La maison des Hommes	p16
Culture	p11	Égalité des chances	p17
Énergie	p12	Sécurité	p18
Bâtiments communaux	p12	État civil - Population	p19





SORTIE DE L' AGENDA 2016

« Alors on s'balade ? »

Profitez de l'arrivée des beaux jours pour alimenter vos idées d'escapades bucoliques et de découvertes insolites ! L'agenda annuel des activités 2016 « Alors, on s'balade ? » vous permet de visualiser, mois par mois, les manifestations organisées au cours de la saison touristique prochaine. Journées découvertes de village, promenade champignon, marches Adeps, expositions, spectacles, sites touristiques ouverts au publics, nouveau parcours didactique à découvrir en famille ou entre amis, les opportunités sont nombreuses et variées. Ces dernières vous sont proposées par l'Office communal du Tourisme mais également par des associations et partenaires locaux dynamiques qui animent régulièrement la belle commune de Flémalle.

Procurez-vous dès à présent l'agenda 2016 gratuitement auprès de l'Office du Tourisme de Flémalle.

Voici un aperçu de nos activités.

Pour plus d'informations, 3 solutions :

Notre agenda papier, disponible à l'office du tourisme, Chaussée de Chokier, 29
Notre site internet : www.flemalle.be Rubrique tourisme
Notre page facebook : https://www.facebook.com/tourisme.flemalle.5

Du samedi 6 février au dimanche 20 mars	« De l'Ecole Supérieur des Arts de la Ville de Liège à la Châtaigneraie »	Châtaigneraie 04/275.33.30
Du samedi 26 mars au dimanche 15 mai	Exposition « Jean JANSSIS »	Châtaigneraie 04/275.33.30
Du vendredi 18 mars au lundi 15 août	Exposition: « Reliques, répliques. Le chainon manquant »	Préhistomuseum 04/275.49.75
Dimanche 3 avril à 14 h	Promenade « Histoire d'eau »	Office du tourisme 04/233.67.87
Dimanche 10 avril à 14h	Balade « Soupes, tisanes, cordes, paniers… Plantes à tout faire de nos sentiers »	Office du tourisme 04/233.67.87
Dimanche 17 avril à 14h	Visite du château d'Aigremont	Office du tourisme 04/233.67.87
Dimanche 17 avril à 14h30	Visite de la réserve naturelle de Rognac: « La forêt au printemps »	Natagora 081/58.26.64
Dimanche 24 avril	Marché aux fleurs de Chokier	Office du tourisme 04/233.67.87
Dimanche 1er mai à 7h	Visite de la réserve naturelle de Rognac: « L'aube des oiseaux »	Natagora 081/58.26.64
Du vendredi 6 au dimanche 8 mai	Fête du vin de Ramet	Dreesen Léon 04/275.23.02
Samedi 7 mai	7e édition du Festival « SKATE PARK »	Seressia Nathalie 0493/50.14.21
Dimanche 8 mai à 14h	Balade : « Bulle de nature, falaise calcaire et goutte de miel »	Office du tourisme 04/233.67.87
Dimanche 8 mai	Vide grenier	Comité d'animation du quartier du Parapluie 04/234.05.67
Dimanche 8 mai de 8 à 18h	Marche ADEPS	Pierre Dony 04/231.30.76
Du vendredi 13 au mardi 17 mai	« Pentecôte à Chokier »	Laurent Moulin 0491/11.32.81
Samedi 21 mai de 10 à 18h	Parcours aventure à Chokier – Portes ouvertes du Club alpin belge	Pierre Dewit 0496/44.26.79
Dimanche 22 mai à 14h	Visite du château d'Aigremont	Office du tourisme 04/233.67.87
Dimanche 22 mai de 10 à 18h	Marche de printemps	Portier Thérèse 04/275.21.25
Dimanche 22 mai à 13h	Visite de la réserve naturelle « Aux Roches »	Quintin Claude 0494/25.09.18
Du samedi 28 mai au vendredi 10 juillet	Exposition « WIRE où ailleurs »	Châtaigneraie 04/275.33.30
Samedi 4 juin et dimanche 5 juin	Week-end églises ouvertes « Sons et Silence »	Jamart Pierre 04/235.91.23
Dimanche 12 juin	Balade « Flémalle – Tout en contraste »	Groupe Découvertes 04/252.92.41
Samedi 18 et dimanche 19 juin	Flémalle en Fête « Aux Portes du Temps ».	Office du tourisme 04/233.67.87
Du vendredi 17 au dimanche 19 juin	Fiestas du Rock	Bohon Xavier 0497/54.35.25



Préhistomuseum

RECORD D'AFFLUENCE

Quelque 5.000 visiteurs pour sa première semaine

Après deux années de travaux, le Préhistomuseum (ex-Préhistosite) a ouvert ses portes au public ces 6 et 7 février au coeur d'un site de 30 ha dans la forêt de Ramioul (Flémalle). Le nouveau musée, volontairement décalé et interactif, a attiré 4.126 visiteurs.

Pour rappel, le Préhistomuseum, c'est une grotte, 9 expériences (parcours pieds nus, ferme avec animaux, labyrinthe végétal,...), 12 ateliers pratiques, 8 km de promenades dans les bois, 2 expositions permanentes, un archéorestaurant, une plaine de jeux mammouth,... Le vendredi 5 février, 850 personnes ont assisté à l'inauguration officielle. Le geste symbolique fut le dévoilement de la découverte archéologique majeure qui a permis, depuis 1907, le développement du musée: le public a ainsi découvert le crâne de l'enfant qui fut inhumé dans la grotte de Ramioul il y a 4000 ans !

Le samedi, la journée réservée aux Flémallois a attiré 1.826 personnes, impatientes de visiter un des fleurons de leur commune.
Le dimanche 7 février, 1.450 visiteurs, parmi lesquels de nombreuses familles, ont rejoint le Préhistomuseum. Le public s'est montré dynamique, en participant notamment activement aux ateliers (allumage du feu, taille du silex, poterie,...) ou en s'essayant au tir au propulseur et à l'arc préhistorique. L'exploration de la grotte dans le noir, la découverte des réserves des collections et du laboratoire d'archéologie expérimentale ont procuré des expériences inédites aux visiteurs. La ferme et ses animaux, comme le labyrinthe végétal, sont incontestablement des terrains de jeux prisés par les enfants.
Près d'un millier de personnes se sont encore rendues à Ramioul durant la semaine de Carnaval.

Voilà qui, comme l'a souligné la Bourgmestre en titre Isabelle Simonis, confirme le succès d'un projet qui a valeur d'exemple à tous les niveaux : « c'est une plus-value considérable pour le patrimoine social, touristique, culturel et pédagogique de Flémalle mais aussi de la région liégeoise. »

Sophie Thémont, présidente du Préhistomuseum, se réjouit également de « cette succes story que vit le Préhistomuseum en devenant le premier musée de la préhistoire en Europe. »
La Commune de Flémalle a toujours soutenu les différents projets qui ont abouti au Préhistomuseum. Une dernière réalisation concrétisée grâce au support financier de la Commune, de la Province de Liège, de la Wallonie, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'asbl Préhistomuseum elle-même.

Plus d'informations sur www.prehisto.museum

▶ À (re)découvrir à l'Office du Tourisme

N'hésitez pas à nous rendre visite afin de découvrir nos différents dépliants, avec une nouveauté : « Les gîtes pour randonneurs et sentiers de grande randonnée en Wallonie » dans lequel vous trouverez la liste des gîtes d'étape, refuges, relais et aires de bivouac.
Renouez également avec notre patrimoine en découvrant les produits de Badjawe : expressions emblématiques wallonnes imprimées sur des pin's, magnets mais aussi sur des cartes postales, des décapsuleurs ou encore des miroirs.

▶ Idée cadeau

Envie d'offrir un cadeau novateur et sortant de l'ordinaire ? Venez nous commander un panier garni rempli de délicieux produits régionaux ! Nous le réalisons en fonction de votre budget et de vos envies !

▶ Pentecôte à Chokier

Du 13 au 17 mai, se tient la désormais traditionnelle « Pentecôte à Chokier » : fête foraine, concerts, feu d'artifice, messes, animations, restauration, etc. !

APPEL AUX ARTISANS

Un marché artisanal s'y tient également les 15 et 16 mai. L'ASBL "Pentecôte à Chokier" recherche des artisans (excepté bouche et bijoux) pour celui-ci. Emplacement gratuit.

Contact pour renseignements et inscription:
Philippe FRESON - 0496/600.814
philippe.freson@skynet.be

▶ Promenons-nous dans les bois... transflémallois

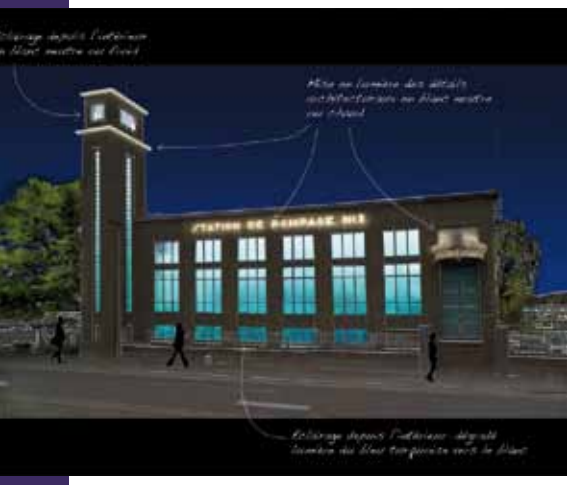
Le printemps arrive et cette année, en plus d'amener les beaux jours, il nous apporte également la transflémalloise réhabilitée. En effet, suite à l'agrandissement du Préhistomuseum, le trajet a été légèrement modifié et a donc été rebalisé. Cette promenade, d'environ 6 km, débute au Val Saint-Lambert à Seraing, traverse des forêts classées pour se terminer au Préhistomuseum de Flémalle.
Envie d'en savoir plus sur ce que vous rencontrerez en vous promenant ? N'hésitez pas à venir chercher la brochure gratuite « Escapades pédestres au Pays de Liège » à l'Office du tourisme de Flémalle, vous y découvrirez des explications sur les points d'intérêts rencontrés ainsi qu'une carte pour vous orienter.



Le plan lumière

L'une des premières priorités que s'est donnée le Collège communal pour cette législature est de redorer l'image de Flémalle par une politique d' aménagement du territoire cohérente, un embellissement des lieux de vie et par une mise en valeur des espaces publics.

Cette politique suppose la réalisation de travaux publics, de même qu'une attention particulière au développement urbanistique, mais elle impose également l'utilisation à bon escient des technologies actuelles, au rang desquelles figurent les types d'éclairage les plus modernes. C'est dans cette perspective que le Conseil communal s'est doté d'un « Plan Lumière ».



Cet outil de travail répertorie non seulement les éléments de notre patrimoine historique et industriel qui méritent un éclairage digne de ce nom, mais il envisage aussi les luminaires et lampadaires les mieux appropriés à chacun de ces lieux, à la fois en termes de développement durable, de sécurité et d'attrait visuel.

Les objectifs prioritaires du Plan Lumière communal sont :

- la valorisation du patrimoine architectural et urbanistique ;
- la création d'une scénographie nocturne et l'amélioration de l'ambiance de la commune ;
- la mise en valeur de la structure urbaine et l'amélioration de sa lisibilité, en tenant compte de la caractérisation des espaces publics et de leur usage.

Ce plan lumière renferme une multitude de projets qui seront mis en œuvre au long des prochaines années suivant une programmation concertée, en relation notamment avec les diverses autres opérations menées sur le territoire. Une première concrétisation du Plan lumière est la mise en valeur de deux repères publics pour un investissement d'environ 80.000 euros : la place du Village (Flémalle-Haute) et le pignon du Grand Place 1, aux Trixhes.

La rénovation de la rue Edgar Doneux intègre également les recommandations du plan lumière puisque, dans le cadre du projet d'égouttage et de réfection générale actuellement en cours, il a été procédé au remplacement à cet endroit de l'éclairage public existant par un éclairage de la dernière génération (LED).

Par ailleurs, un autre projet se concrétise par la réalisation des travaux de mise en lumière de la station de pompage n° 3, quai du Halage, entrepris par l'intercommunale AIDE. La Commune de Flémalle a marqué son accord sur une participation financière à concurrence de 17 % dans le coût Cette action revêt un caractère stratégique de par le positionnement en entrée de centre-ville de cette station de pompage.

Enfin, un autre projet est actuellement en cours d'étude puisqu'il s'agit de la modernisation de l'éclairage public de toute la rue du village. Il ne s'agit ici que de premières réalisations qui en appelleront d'autres au cours des prochaines années.



Damien MASSANGE
04/234.88.64



Christophe FERRARI
04/234.88.19

Grand'Route n° 302 - 304 (1er étage)
adl@flemalle.be

Accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (de préférence sur rendez-vous, y compris en dehors des heures de bureau)

Pour vous tenir au courant de l'actualité économique, consultez les pages « Adl » du site Internet communal, découvrez notre plan d'actions et n'oubliez pas de "liker" notre page Facebook !

Consommez local grâce au Chèque-commerce

D'ici quelques semaines, un nouveau mode de paiement fera son apparition dans les magasins de notre commune : les chèques-commerces. Ils pourront être utilisés dans tous les commerces adhérant au réseau, reconnaissables grâce à l'autocollant apposé sur leur vitrine.



En vente à l'Adl (Grand'Route 302-304) et à l'Office du Tourisme (Chaussée de Chokier 29), d'une valeur en euros égale à leur prix de vente (€5, €10, €20), ils constituent le cadeau idéal.

Consommer local, c'est à la fois écologique et économique ! Cela permet de redécouvrir son terroir et de faire (re)vivre son quartier.

Les chèques seront également offerts au citoyen par la Commune à diverses occasions telles que les célébrations des noces d'or ou les naissances.

Commerces et entreprises

Les nouveaux venus, sur votre commmune

LEONIDAS Carrefour FLEMALLE
Rue Passage d'Eau, 2
Monsieur Luc WATHELET
Depuis le 20 novembre 2015, ouverture, à côté du Carrefour, d'un magasin de pralines et de confiseries Léonidas. Horaire : du lundi au samedi de 9h à 19h.

LE CHALET « Chez Pascal »
Rue Jean-Louis Adam, 123 A
Monsieur Pascal BEAUPREZ
Petite friterie sympathique et atypique, à proximité du terrain de football de Mons-lez-Liège. Vous pourrez y déguster des boulets dont les sauces sont faites « maison ».

DELBUSHAYE Melissa
Rue Bailly, 55
0477/21.46.61
Site Facebook
Un nouveau choix pour soi
Mail : melissadelbu@gmail.com
Madame Delbushaye est spécialisée en kinésiologie, réflexologie plantaire, reiki et peut également vous conseiller en aromathérapie. Découvrez son site internet et inscrivez-vous à un des ateliers proposés, vous n'en serez que ravis !

AUTO-ECOLE PATRICK
Monsieur Patrick Pasque
Grand'Route, 313
0497/37.94.32
Mail : info@autoecolepatrick.be
Depuis le mois de décembre 2015, une nouvelle auto-école a ouvert ses portes pour vos apprentissages théoriques et pratiques. Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h (théorie) et de 8h30 à 18h (pratique). www.autoecolepatrick.be

CRETONI Ludovic
Rue du Village, 24
0479/85.70.95
Mail : ludovic.cretoni@gmail.com
Nouveau kinésithérapeute installé à l'Institut le Bien-Être à Flémalle, depuis novembre 2015. Spécialisé en myothérapie, kinérespiratoire, massages. Séances de kinésithérapie uniquement sur rendez-vous du lundi au samedi, au cabinet ou à domicile.

LE BACCHUS
Avenue Théodule Gonda, 2B
Madame Christiana ARGENTO
0492/31 90 29
Réouverture le 4 décembre 2015 de la taverne « Le Bacchus », allez visiter sa page facebook : Le-Bacchus

FABRE FLORIAN
Rue des Priesses, 241
0498/27 95 27
Mail : florian.fabre@outlook.com
Monsieur Fabre est un kinésithérapeute installé depuis peu sur notre commune. Il est spécialisé en kinésithérapie sportive.

BRICO LISALEX
Chaussée de Ramioul, 134
Monsieur Stéphane CHEVALIER
04/351 87 24
Mail : bricolisalex@gmail.com
Depuis ce 2 janvier, ouverture d'un nouveau magasin de bricolage sur Ivoz-Ramet. Horaire : du lundi au jeudi de 8 heures à 19 heures. Le samedi de 8 heures à 19 heures et le dimanche de 9 heures à 13 heures.

FLO
Quai du Halage, 266
Florence PORIGNON
0472/76 53 90
Mail : info@florenceporignon.be
Installation d'une nouvelle table d'hôtes sur notre commune. Florence vous y accueillera sur réservation. Vous pourrez vous inscrire à ses cours de cuisine où prendre rendez-vous avec elle pour bénéficier d'un chef à domicile !

UN POINT C'EST TOUT
Chaussée de Chokier, 74
Mesdames Pauline GRAINDORGE et Christelle STROEKEN
04/268 15 58
Mail : commande@unpointcesttout.be
C'est dans le charmant hameau de Chokier que cette nouvelle sandwicherie a ouvert ses portes le 15 février dernier. Sandwiches et petite restauration à déguster sur place ou à emporter. Horaire : du lundi au vendredi de 10 heures à 16 heures.

FUHAID GENERAL STORE
Place J. Wauters, 8
Madame Taibabi SYED HUSSAIN
0465/45 20 40
Au 1er février, ouverture d'un nouveau magasin d'alimentation générale de jour.

BONSANGUE CONSTRUCTION
Rue Remy-Damas, 69
0471/53 75 70
Mail : joachimbonsangue@yahoo.fr
Entreprise spécialisée en maçonnerie, gros-œuvre, égouttage, terrassement, aménagement de jardin.

BENGANA AMEL
Avenue de la Chapelle, 26
0493/49 63 17
ampodologie@hotmail.com
Nouvelle pédicure médicale spécialisée qui se rend à votre domicile uniquement sur rendez-vous.

VALLOT MAUD
rue des Penseurs,1
0497/10 13 07
maud-val@hotmail.com
Nouvelle infirmière à domicile sur la commune de Flémalle.

FAN DI VINO SCS
Rue des Awirs, 164
Monsieur Fabrice PICCOLI
Rue des Awirs, 164
4400 FLEMALLE
0495/32 82 79
0498/74 16 03
04/275 10 91
fandivino@outlook.com
Facebook : fandivinoscs
Négoce, import-export en vin et spiritueux.
Vente aux particuliers et aux professionnels.

Vous ouvrez un commerce ou démarrez une nouvelle entreprise sur le territoire flémallois ?

Contactez l'ADL! Vous pourrez figurer dans cette rubrique ainsi que dans le répertoire économique de la Commune.



Répertoire économique et Guide gourmand

NOUVELLES ÉDITIONS

L'édition 2016/2017 du Répertoire économique est désormais disponible.
Vous l'avez peut-être déjà reçu dans votre boîte aux lettres…
Comme vous en avez désormais l'habitude, vous y retrouverez les coordonnées complètes de tous les acteurs économiques classés par secteur d'activités. Un annuaire pratique à conserver à portée de main.

Parallèlement, une **nouvelle édition mise à jour du Guide gourmand** vient également de paraître. Tenté par un dîner gastronomique ? Un plat « brasserie » ? Un repas sur le pouce ? Ou tout simplement par un verre entre amis ?
Le Guide gourmand vous permettra de combler toutes vos envies. Vous y trouverez une description détaillée et toutes les infos pratiques de chaque établissement horeca.
Vous pouvez vous le procurer dans les commerces et dans les différentes antennes de l'administration communale.



Z-Ville – Flémalle

VU À LA TÉLÉ !

La chaine d'informations économiques Canal Z a diffusé, le dernier weekend de janvier, un programme entièrement consacré à la commune de Flémalle. Entrecoupée de publireportages consacrés aux entreprises EC Maintenance, Industrie et Maintenance et la Margarinerie Royal LACROIX, cette vidéo est un outil supplémentaire dans la politique communale de valorisation de son territoire et de ses atouts socio-économiques.

A voir et à revoir sur www.canalz.levif.be et sur www.economie.flemalle.be

L'AUTHENTIQUE GAUFRE DE LIÈGE



De Paris à New York, en passant par le Japon ou le Canada, la gaufre de Liège satisfait les gourmands du monde entier depuis des générations. A ceux qui se posent la question « où déguster la meilleure gaufre de Liège ? », on répondra …. à Flémalle! En plus d'être divinement succulente, elle est ici totalement authentique. C'est en suivant les labellisés présents dans cette rubrique que vous serez certain de déguster « L'authentique gaufre de Liège », fabriquée selon la tradition et à partir de produits de la meilleure qualité.

Boulangerie-Pâtisserie François-Dogné
76 Grand-Route 4400 Flémalle

Boulangerie-Pâtisserie Taillard
57 chaussée de Chokier 4400 Flémalle

Boulangerie-Pâtisserie Doneux
43 rue E. Doneux 4400 Flémalle

Boulangerie du Tiyou
19 rue E' Tiyou
4400 Mons Lez Liège

Boulangerie-Pâtisserie Herbillon F.
8 rue Chéry
4400 Flémalle

Plus d'infos : Maison du Tourisme du Pays de Liège
Rue de la Boucherie 4 4000 Liège
Ch.e WIRTGEN: 04 221 93 61 - christine.wirtgen@liege.be
E. DEREPPE : 04 221 91 96 - elise.dereppe@liege.be





La sixième édition de l'Apéro des commerçants s'est déroulée le 1er février dernier dans la salle du Conseil communal.
Ce fut l'occasion de décerner les prix du concours de la plus belle vitrine de Noël et de présenter deux nouvelles actions phares initiées par l'Adl : les chèques-commerces et la prime à la rénovation et l'embellissement de façades commerciales.

Le concours de Noël

Quatorze établissements se sont inscrits pour cette première édition du concours de la plus belle vitrine de Noël organisé par l'Adl : **Atelier de coiffure Petit, Axel Librairie, Boutique Sylviane, Chez Béa, Courtois photographe, Dolce Gusto, La Cerise sur le gâteau, Le Grain de sel, Le Romantique, Optique Dechamps, Optique Nervi, Podologues Froicourt Kelly & Gochel Huguette, Verdissimo et Vidéo Flash.**

Le prix du public revient à **Optique Dechamps** avec 509 votes en sa faveur.
Il remporte un baptême de l'air avec « Lore Hélicoptère ». Le suspense a duré jusqu'au bout puisque tout au long du mois de décembre, Optique Dechamps et Optique Nervi étaient au coude à coude. La victoire finale s'est jouée pour seulement 5 voix de différence.

Le prix du jury est attribué à **Optique Nervi**. Il est récompensé par un article rédactionnel dans l'hebdomadaire « Vlan-Spectacle ».
Le podium est complété par Optique Dechamps, second, et la Cerise sur le gâteau, troisième. Ils remportent chacun un panier du terroir de l'Office du Tourisme de Flémalle d'une valeur respective de €30 et €20.

Nul doute que la prochaine édition du concours connaîtra un succès encore plus important. Plusieurs nouveaux commerces ont d'ores et déjà exprimé leur intention d'y participer.

Une prime à la rénovation et à l'embellissement de façade commerciale

Parce qu'elle a la volonté de dynamiser ses quartiers commerçants, la commune, à l'initiative de l'Adl, octroie dès cette année une prime à la rénovation et à l'embellissement de façades commerciales. Tous les travaux visibles en permanence depuis la rue et qui valorisent le bâtiment sont éligibles pour bénéficier de cette prime. Cela va de la pose d'une enseigne à la transformation intégrale en passant par le ravalement ou la pose de nouvelles menuiseries. La prime peut être accordée tant au propriétaire de l'immeuble qu'au locataire qui exploite la surface commerciale.
Le subside s'élève à 50% du montant total des travaux avec un plafond à €1.500 pour les zones prioritaires et à 30% du montant total avec un plafond à €1.000 pour les autres quartiers.

Les zones prioritaires sont :

- Le périmètre du Master Plan de Flémalle centre (Grand'Route, Rue Doneux, Place du Village, Rue de Flémalle-Grande,…)
- Le périmètre de rénovation et revitalisation urbaine de Mons-lez-Liège (Place Mottard, Rue E'Tiyou, Rue de l'Hôtel communal,…)
- Le périmètre de revitalisation urbaine d'Ivoz-Ramet (Avenue Théodule Gonda, Place François Gérard)

La demande de prime s'effectue auprès du service de l'Urbanisme (04/234.89.05) via le formulaire adéquat accompagnée d'une photo récente de la façade et d'une estimation du coût sur base de devis. Dans le cas où les travaux nécessitent un permis d'urbanisme, celui-ci doit être obtenu préalablement.

Pour plus d'infos, contactez l'Adl : 04/234.88.19 – adl@flemalle.be

Flémalle accueille de nombreux commerces et entreprises. Cette page vous présente certains d'entre eux, qui méritent que l'on s'y intéresse.

Vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ? Contactez l'Agence de Développement Local !

NB : L'Agence de développement local (Adl) a rédigé ces articles sur base des informations communiquées par les commerçants et entrepreneurs. L'Adl n'est pas responsable des prestations fournies. Ces articles ne sont pas de la publicité mais ils traduisent la volonté de promouvoir l'ensemble des acteurs économiques de Flémalle.

Commerce

UN POINT C'EST TOUT, LE TEMPLE DU SANDWICH À CHOKIER

Depuis début janvier, une nouvelle sandwicherie, « Un point c'est tout » a ouvert ses portes au cœur du pittoresque quartier de Chokier dans le bâtiment bien connu sous le nom de « Maison espagnole ».
Un endroit que les exploitantes, Pauline Graindorge et Christelle Stroeken, n'ont pas choisi par hasard. Ma famille est établie à Chokier depuis plusieurs générations, explique Pauline. Nous avons eu un véritable coup de cœur pour cette maison . Un indéniable charme se dégage de cette imposante bâtisse, remarquable sur le plan architectural. Les aménagements intérieurs s'intègrent parfaitement avec la structure du bâtiment. La salle de dégustation peut accueillir confortablement une quarantaine de personnes. En été, vous pourrez profiter paisiblement, au calme, des rayons du soleil sur la terrasse jouxtant la maison.
En plus des sandwiches, « Un point c'est tout » propose également de nombreux lunchs variés : croques, salades, toasts, wraps, potages.
Les entreprises ne sont pas oubliées : la livraison est gratuite dans un rayon d'une dizaine de kilomètres à partir de dix repas. Les commandes peuvent s'effectuer entre 8:00 et 10:30h.
Ce beau projet n'aurait pu se concrétiser sans l'abnégation et le professionnalisme des architectes Franco SOCCOL et Paul WILKIN, ainsi que des entreprises et entrepreneurs Florent RASSENFOSSE (chauffage-sanitaire), Christophe BREUGELMANS (CBRSP : Sol), Reco+ (menuiserie) et Yves BASTIN (électricité).

Chaussée de Chokier 74
Ouvert du lundi au vendredi de 10:00 à 16:00 - **04/268.15.58**
commande@unpointcesttout.be
www.facebook.com/sandwicherieunpointcesttout/



Entreprise

EC MAINTENANCE INDUSTRIE ET MAINTENANCE (XL GROUP) : L'ASSISTANCE INDUSTRIELLE DE A À Z

Basées dans les zonings de l'Espace Phénix et d'Ivoz-Ramet, les entreprises European Cleaning & Maintenance (ECM), Industrie & Maintenance (I&M), Techniques spéciales de nettoyage (TSN) et Mat Protect occupent, dans notre région, pas moins de 180 travailleurs. Elles font partie de XLGroup Service Companies, un ensemble de plus de 25 sociétés de services à destination des entreprises et des particuliers, réparties sur toute la Belgique et le Luxembourg. Il emploie plus de 5.000 collaborateurs.
A l'heure actuelle, la gestion en interne des travaux de maintenance, de nettoyage, de rénovation de bâtiments ou d'installations industrielles devient de plus en plus difficile à maîtriser, tant du point de vue des coûts que des ressources humaines. Les entreprises de XLGroup apportent des solutions locales, flexibles et humaines aux problèmes quotidiens de leurs clients, leur permettant de se concentrer pleinement sur leurs missions premières, souligne Michel Laloux, administrateur-délégué des entreprises flémalloises du groupe.

L'acronyme GIA pour « General Industrial Assistance » résume parfaitement l'activité du groupe : du nettoyage à la robotique, de l'électromécanique à la peinture, de la gestion des espaces verts au déneigement, opérations de pompage, traitement des déchets liquides et solides, assainissement des sols, travaux du bâtiment … 1.800 personnes travaillent dans ces métiers.
Une importante activité de titres-services, sous le label « DOMESTIC SERVICES » est venue récemment gonfler les effectifs du groupe ; forte de ses 73 agences et de ses 3.500 collaborateurs, elle couvre l'entièreté du territoire national.

Face aux difficultés rencontrées par le secteur industriel, le groupe se diversifie. M. Laloux tempère : La baisse d'activité des grands ensembles industriels, la réduction, voire la suppression des sites et des outils de production, et la diminution drastique des effectifs au sein des usines sont souvent compensées par l'augmentation du recours à la sous-traitance dans des domaines hier encore réservés au personnel des entreprises clientes.

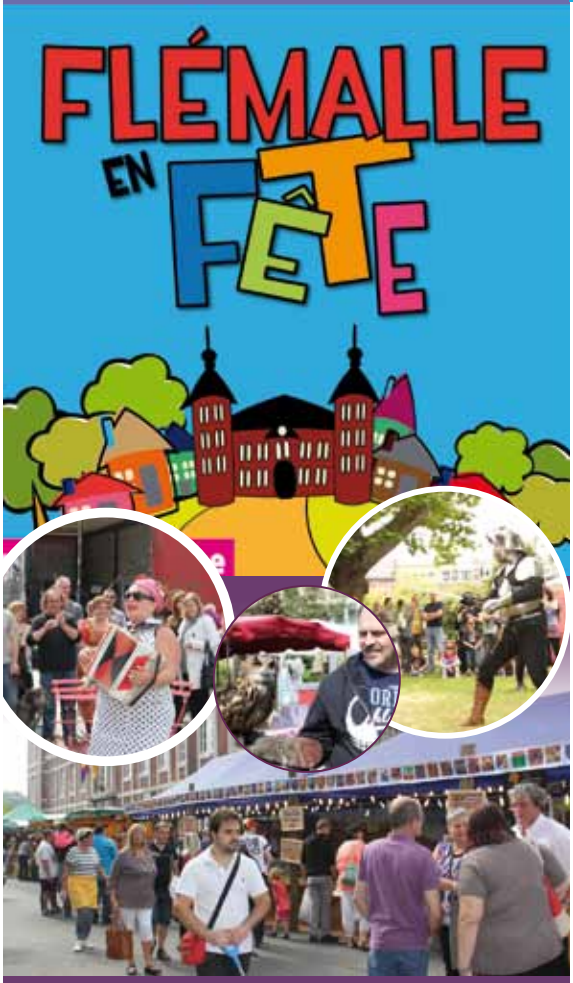
Infos pratiques : Rue Maréchal Foch 21 – 4400 Flémalle
EC&M : **04/231.00.36** - I&M : **04/233.33.63**
http://www.ecm-im.be/





3e WEEK-END DE JUIN

Village italien - Village médiéval - Village olympique
Auto-show - Braderie - Vide-grenier - Fête foraine ...



2 JOURS D'ANIMATIONS

A vos agendas ! Les 18 et 19 juin

L'incontournable manifestion Flémalle en Fête se prépare allègrement et l'on se réjouit de pouvoir annoncer les innombrables activités qui seront proposées durant ce week-end d'été.
L'an dernier vous étiez près de 15000 à déambuler le long de la Grand'Route et à manifester votre intérêt pour les diverses activités. Une véritable récompense pour les organisateurs qui, cette année encore, mettront tout en oeuvre pour vous proposer un programme encore plus varié.

Village olympique, village médiéval, route des artisans, braderie, auto-show, village durable, fête foraine, brocante sans oublier le très convivial village italien, les animations se concentreront cette année encore le long de la Grand'Route, reliant les deux pôles commerciaux de Flémalle-Haute et de Flémalle-Grande par une grande brocante et une navette en petit train. Le programme détaillé vous sera présenté dans le prochain numéro du Vivre à Flémalle.

▶ Les organisateurs recherchent

Des exposants de tous horizons, artistes et artisans
Contact : Office du Tourisme 04/233.67.87 - veronique.servais@flemalle.be

Des exposants pour le vide-greniers
Contrez la crise en vous débarrassant de tout ce qui vous encombre inutilement. Il reste encore quelques emplacements gratuits.
Contact : Pierre De Pasqua 04/235.10.80 et pierre.depasqua@flemalle.be

Des commerçants pour le Village italien
Il reste quelques emplacements avec tonnelle disponibles pour la vente des produits italiens.
Contact : Christiane Meunier : 04 234 88 54 - 0476 948 223
christiane.meunier@flemalle.be



Vacances à la mer

L'échevinat de la Jeunesse Culture et Sport et le PCS organisent un voyage à Nieuport à l'attention des jeunes.

Du 11 au 17 juillet pour les 10 - 12 ans
Du 01 au 07 août pour les 13 - 15 ans

Au programme : Sport pour tous !
Prix : 150 euros, comprenant le transport, le logement, le repas et les activités.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Renseignements et inscription :
Lahcen AIT OUSSAKOUR : 04/235.10.87 ou 88
Mario MASCIA : 0490/45.92.22

SPORT - Ces Flémallois qui ont la pêche !



Boxe

Excellente nouvelle pour les fans de Lahcen !

Lahcen Ait Oussakour est allé remporter une nouvelle ceinture, à ajouter à sa collection. Le 6 février, à Estaimpuis , il a conquis le titre national en full contact, par abandon au 6e round, face au local Christophe Van Hoecke.

Champion d'Europe et champion Intercontinental de kick-boxing, champion de Belgique de boxe anglaise en 2013, le voici une fois de plus, récompensé pour ses effort et pour sa volonté. Bravo à cet éducateur du Plan de Cohésion sociale de Flémalle ainsi qu'à son entraîneur et parallèlement, échevin des Sports, Fabian Pavone qui le soutient depuis 15 ans.





Athlétisme

Encore une médaille pour Marino et Isabelle

En octobre, lors de la dernière étape du circuit de l'amitié organisée par le FCHA, **Marino Vandelli** a battu le record de Belgique sur la distance de 800m, dans la catégorie masters 70 ans. En signant un chrono de 2.28.37, Marino démontre de très belle manière qu'il n'y a pas d'âge pour réaliser de brillants résultats en sport et en particulier en athlétisme !

Lors des championnats de Belgique de Marathon organisés à Eindhoven, **Isabelle Bonazza** a décroché la médaille d'argent dans la catégorie Masters 45 ans. Elle vient se rajouter à la médaille de bronze obtenue le 14 mars dernier, toujours dans la même catégorie, mais sur la distance de 1500m, lors des Championnats de Belgique Masters en Indoor à Gand.



En collaboration avec votre commune, Intradel, dans le cadre de ses missions de sensibilisation à la réduction des déchets, a édité un livre de cuisine « anti-gaspillage alimentaire ». Cet outil s'inscrit dans les actions locales de prévention menées par l'Intercommunale et soutenues par la Région Wallonne et la Province de Liège.

Le contenu du livre vise à lutter contre le fléau du gaspillage alimentaire en aidant le citoyen à changer petit à petit son mode de consommation des denrées alimentaires. Par ailleurs, Intradel a souhaité s'associer à FOST Plus afin de continuer à informer au mieux les citoyens sur le tri des emballages PMC et Papiers-Cartons.

Pourquoi un livre de cuisine « anti-gaspillage alimentaire » ?

Parce que le gaspillage alimentaire augmente d'année en année, et que si rien n'est fait pour inverser la tendance, on estime qu'il augmentera encore de 40 % d'ici 2020.

Pourtant, ce gaspillage n'est pas une fatalité !

Pour inverser la tendance, il suffirait de consommer plus malin et durable.
Comment ? En planifiant nos achats, en conservant les aliments dans les meilleures conditions, en dosant correctement nos rations journalières, en consommant de saison, en optant pour les circuits courts, en osant remplacer un ingrédient par un autre, en donnant un second souffle à nos restes de cuisine… C'est d'ailleurs toute l'ambition de ce petit guide gourmand.

Cuisiner sans déjeter, c'est facile et tellement plus malin !

Cet ouvrage vous livre tous les trucs et astuces « anti-gaspi » de professionnels de la cuisine

Experts en cuisine durable, des chefs nous ont transmis leurs secrets durant 81 ateliers de cuisine organisés gratuitement pour les citoyens, de septembre à décembre 2014 dans 61 communes de la zone d'Intradel.

Dans une ambiance conviviale, les participants ont ainsi eu l'occasion de réaliser des recettes gourmandes conçues pour cuisiner sans déchets et accommoder les restes de repas. Ils ont également eu l'occasion d'apprendre comment acheter malin, conserver les aliments ou accommoder des restes cuisinés. Articulées en menus « zéro déchet », ces séances ont démontré qu'avecun peu d'imagination, ne pas gaspiller est possible et très facile en cuisine. Pratique et facile à utiliser, ce guide rend compte de cette expérience et vous aidera à la maison lors de la préparation de vos repas de famille.

Comment se procurer ce guide anti-gaspi ?

Vous pouvez vous procurer un exemplaire, dans les limites du stock disponible, auprès de votre commune.
Renseignez-vous au service des Travaux : 04 234 88 93



Grand Nettoyage de Printemps 2016 :
bloquez votre agenda !

La commune de Flémalle participera à la 2ième édition du Grand nettoyage de printemps qui se déroulera les 15, 16 et 17 avril 2016 partout en Wallonie. Mobiliser un maximum de citoyens pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, leur village, un parc ou encore un chemin en forêt, en ramassant les déchets abandonnés : voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps, lancé en 2015 par le Ministre wallon de l'Environnement!

Vous aussi vous souhaitez enfiler vos gants et devenir un Ambassadeur de la propreté ?
Constituez une équipe de minimum 2 personnes et inscrivez-vous via le formulaire en ligne http://bewapp.wallonie.be jusqu'au au 10 avril 2016 à minuit. La Wallonie vous offrira un kit de nettoyage composé de gants, gilets fluorescents et de sacs poubelles.

Flémalle s'est engagée à encadrer les équipes citoyennes qui se formeront sur le territoire de la commune.
Familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles,... Plus de 10.000 citoyens ont participé à la 1ère édition du Grand Nettoyage de Printemps en mars dernier. **Infos : 04 234 88 93**

Cette action de sensibilisation à la propreté publique s'inscrit dans le cadre d'un plan d'actions du Gouvernement wallon pour une Wallonie Plus Propre (Be WAPP).



Grand'Route 267
Accessible sans rendez vous du mardi au vendredi de 13 à 16h (possibilité de rdv en dehors de ces heures)

- Marie Balland - Conseillère en Energie - **04 234 89 17**
- Céline Daemen - Conseillère en Logement - **04 234 88 06**
- Jean-Marie Bellens - Agent Technique - **04 234 89 10**

2 NOUVELLES PRIMES COMMUNALES Eco-Logis

Depuis la mise en place en 2009 des primes communales Eco-logis, plus de 1000 demandes de primes ont été octroyées pour un budget total de 228 000 euros au profil des citoyens flémallois qui ont souhaité améliorer l'efficacité énergétique de leur logement.

En 2010, une première modification du règlement avait été réalisée. La prime pour le placement de panneaux solaires photovoltaïques avait été supprimée et remplacée par des primes pour l'isolation des murs et des sols.

En 2016, l'administration communale de Flémalle a décidé de proposer à ses citoyens deux nouvelles primes : pour la mise en conformité de l'installation électrique et pour l'assèchement des murs.
La mise en place de ces deux nouvelles primes, qui visent plutôt la salubrité et la sécurité des logements, fait suite au recrutement d'une conseillère en logement en 2014 et à la mise en place de la maison de l'énergie et du logement

Récapitulatif des primes disponibles :

Intitulé	Montant de la prime
Réalisation d'un audit énergétique	100 €
Isolation du toit par le demandeur	2 € / m² ou
Isolation du toit par entrepreneur	4 € / m² (max 100m²)
Isolation des murs par l'intérieur ou par la coulisse	3 € / m²
Isolation des murs par l'extérieur	5 € / m²(max 100m²)
Isolation des sols	4 € / m² (max 100m²)
Placement de panneaux solaires thermiques (chauffe eau solaire)	250 €
Remplacement de vitrage par du double vitrage haut rendement	8 € / m² (max 40m²)
Mise en conformité de l'installation électrique	50% du contrôle électrique (max 80 €)
Assèchement des murs	4 € / m(²) (max 50m(²))

Ces primes constituent un complément aux aides de la Région wallonne. Pour en bénéficier, vous devez au préalable avoir été déclaré recevable au bénéfice d'une prime régionale

Plus d'information sur www.flemalle.be

3 NOUVEAUX PRÊTS

Ecopack, Renopack et Accespack

Le Gouvernement Wallon a décidé de renforcer sa politique de prêts pour l'acquisition, la rénovation et l'économie d'énergie d'un logement. Trois nouvelles catégories de prêts ont été créées afin de remplacer l'ancien Ecopack et de compléter le crédit hypothécaire social destiné à aider les ménages dans l'acquisition de leur logement.

Accesspack : Prêt hypothécaire pour financer l'achat ou la construction de votre habitation.
Rénopack : Prêt à tempérament à 0% pour réaliser vos travaux de rénovation avec préfinancement des primes.
Ecopack : Prêt à tempérament à 0% pour réaliser vos travaux économiseurs d'énergie avec préfinancement des primes.

Ces trois packs sont proposés par la Société Wallonne du Crédit Social et par le Fond du Logement des familles nombreuses de Wallonie.

Vous trouverez toutes les informations et conditions d'octroi sur leur site internet : https://www.swcs.be/ et http://www.flw.be/

LA CONVENTION DES MAIRES

Le Conseil communal de Flémalle a décidé, le 19 novembre 2015, de signer la Convention des Maires.

Convention des Maires
Pour une énergie locale durable

En signant cette convention, nous nous sommes engagés **à réduire les émissions de CO2 de 20% d'ici 2020 sur le territoire de la commune** (par rapport à 2006).

Nous avons ainsi rejoint les 6727 autorités locales ou régionales européennes qui ont déjà signé cette convention et qui ont ainsi montré leur engagement pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des énergies renouvelables.
La Province de Liège accompagne les communes qui se sont lancées dans cette démarche. Avec son aide, nous devons préparer un bilan des émissions de CO2 sur le territoire et élaborer un plan d'action en faveur de l'énergie durable pour fin 2016 au plus tard.
Le plan d'action doit concerner tout le territoire de la commune et tous ses acteurs. La participation des citoyens et la prise en compte de leurs attentes est donc primordiale. Un comité de pilotage va être constitué afin de rédiger un plan d'action complet.

Si vous souhaitez intégrer ce comité de pilotage ou simplement partager votre avis ou vos idées sur le sujet, contactez Marie Balland, Conseillère en Energie, au 04 234 89 17 ou par mail marie.balland@flemalle.be



Note aux propriétaires/bailleurs

LE PERMIS DE LOCATION

Depuis 20 ans, et dans le but de garantir à chacun un habitat décent, **la région wallonne exige un permis de location pour certains types de logements**. Ceux-ci doivent répondre à certains critères minimaux de salubrité et de respect de la vie privée.

Si vous êtes propriétaire d'un logement collectif ou d'un petit logement individuel d'une superficie habitable **inférieure ou égale à 28m²** et que vous désirez mettre votre bien en location, cette obligation vous incombe.
Le permis de location est également applicable aux logements destinés à l'hébergement d'étudiants. Ne sont pas visés les logements situés dans l'immeuble où habite le bailleur, à condition que l'immeuble comprenne au maximum deux logements loués ou quatre locataires.

Afin d'obtenir votre permis de location, vous devrez choisir un enquêteur agréé qui effectuera une visite des lieux et vous remettra après celle-ci le **«rapport de visite»(1) et «l'attestation de conformité»(2)** à condition que votre logement ne présente aucune cause d'insalubrité. Si celui-ci ne respecte pas les conditions voulues, l'enquêteur vous dressera une liste des travaux à réaliser pour que le logement soit en ordre.
Si l'attestation de conformité vous est délivrée, vous pourrez compléter le formulaire **«déclaration de location ou de mise en location»(3) et introduire votre demande de permis de location auprès du Service du Logement de la commune** comprenant les documents originaux (1)(2)(3).

Une fois délivré par le Collège communal, le permis de location est valable pour une période de cinq ans.

Ce permis étant OBLIGATOIRE, inutile d'attendre d'être sanctionné pour vous mettre en conformité avec la réglementation. Soyez dynamiques et gérez de manière consciencieuse vos logements mis en location!

Pour plus de renseignements sur le permis de location ou pour obtenir la liste des enquêteurs agréés :
Céline Daemen - Conseillère en Logement
Maison de l'Energie et du Logemement
Grand'Route 267
Accessible sans rendez-vous du mardi au vendredi de 13 à 16h (possibilité de rdv en dehors de ces heures)
04 234 88 06
e-mail : celine.daemen@flemalle.be



POLICE LOCALE

Chef de corps :Errol WARD

Petites modifications d'horaire d'accueil aux citoyens

▶ APPELS URGENTS : 101

www.police-flemalle.be
(informations pratiques - présentation de la ZP - possibilité de demander une surveillance habitation – conseils de prévention –dépôt de certaines plaintes en ligne- votre agent de quartier selon votre adresse, …)

▶ PERMANENCE DE POLICE - 04/234.88.88

Rue de l'Arbre Saint-Michel, 1
Fax 04/233.02.21
Les week-ends et jours fériés de 9h à 17h
Accueil physique 24h/24h et 7j/7j
Prise en charge en cas de situation urgente

- Borne interactive (possibilité de déclarer une alarme, police-on-web,…)
- Plaintes non urgentes les week-ends et jours fériés de 09 à 17h00
- Service de Gestion et d'Appui (SGA) – administration@police-flemalle.be
- Service interventions – polflem_facebook@police-flemalle.be
- CIZ (Carrefour Zonal d'information)
- Service d'Assitance Policière aux Victimes (SAPV)
- Chef de corps

▶ COMMISSARIAT DE PROXIMITÉ - 04/234.83.00

Grand'Route, 289
Fax 04/234.83.25
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

- Plaintes non urgentes
- Service quartiers (agents de quartiers) - service.quartier@police-flemalle.be
- Service judiciaire – service.judiciaire@police-flemalle.be



OFFRE D'EMPLOI
SURVEILLANT(E) DE GARDERIES

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Encadrer des enfants du maternel ou du primaire dans les écoles communales vous intéresse ?
Vous avez envie de partager leur quotidien le matin, à midi ou le soir, en leur apportant un encadrement et un soutien nécessaires à leur développement ?

N'hésitez pas, envoyez votre candidature ou passez retirer un formulaire à l'adresse suivante :
Administration communale
Echevinat de l'Enseignement
Francine HINTZEN
Rue de Flémalle-Grande, 22 - 4400 FLEMALLE
Tél. : 04/235.11.14
E-mail : francine.hintzen@flemalle.be

Les petits Flémallois ont leur Conseil Communal

Il s'agit d'un acte citoyen qui a pour objectif de permettre aux enfants des classes de 5ème et 6ème année primaire de devenir les porte-parole de leur génération pendant 2 ans. Suite à la proposition de Laurent Léonard, Echevin de l'Enseignement, le Collège communal a décidé de mettre en place un Conseil Communal des Enfants dans notre Commune.
Concrètement, nos élus se sont tournés vers l'ASBL CRECCIDE dont le rôle est d'accompagner les Communes dans la création d'un CCE. Deux employés communaux ont suivi une formation afin d'être capables d'encadrer et d'animer les futurs CCE. Ensuite, l'ASBL est venue dispenser des séances d'informations dans toutes les classes de 5ème et 6ème année primaire des écoles de la Commune pour que les enfants comprennent bien le rôle qu'ils auraient à jouer si ils prenaient la décision de faire acte de candidature. Les candidats de chaque école ont organisé leur propre campagne électorale afin de convaincre leurs camarades de voter pour eux. Les élections ont eu lieu les 23 et 24 novembre dans la salle du Conseil. 19 conseillers et 18 suppléants ont été élus… ils sont les premiers représentants du Conseil Communal des Enfants (leur mandat aura une durée d'un ou deux ans en fonction de leur année d'étude).
C'est le 21 janvier que les jeunes conseillers ont prêté serment devant notre Echevine déléguée aux fonctions de Bourgmestre, Sophie Thémont, nos Echevins et nos Conseillers communaux tous réunis pour assister à cette cérémonie : Flémalle se dote d'un nouvel outil pour que les plus jeunes vivent pleinement la démocratie.



Dépaysement total

Janvier est arrivé et avec lui, nos traditionnelles classes de dépaysement. C'est le centre sportif de Worriken qui a été choisi pour cette semaine de découvertes.
Cette année, ce sont 244 élèves de 5ème année qui sont partis rejoindre les rives du lac de Bütgenbach.

Les séjours se sont échelonnés sur 3 semaines :
- Les écoles communales Jean-Marie Léonard, Régis Genaux et Jean Beulers ;
- Les écoles communales des Awirs, d'Ivoz, de Ramet et Reine-Marie Braeken ;
- Les écoles communales des Cahottes, de la Fontaine et de Ramioul.

Ces classes de dépaysement permettent de découvrir un environnement différent du milieu habituel, de franchir les murs de l'école pour partir à l'aventure avec ses copains de classe, loin des parents, comme des grands…
Les élèves y apprennent à être autonomes, responsables, solidaires et s'ouvrent également au monde en découvrant un nouvel habitat et de nouvelles habitudes alimentaires…
Outre les activités classiques de français et de mathématiques, les enfants ont également l'occasion de participer, chaque après-midi, à de nombreuses initiations sportives. Le site de Bütgenbach et les Hautes Fagnes offrent un laboratoire pédagogique incomparable.

Les élèves y étudient une faune et une flore exceptionnelle. Ils y découvrent la forêt, la Fagne de Poleur et ses tourbières, la station météo, le Centre Nature de Botrange, le barrage de la Warche et, si la chance leur sourit, le célèbre tétras lyre ou coq de bruyère.
C'est après une semaine riche en émotions et en découvertes que les enfants retrouvent leur famille à qui ils s'empresseront de relater, rêveurs, leur merveilleuse escapade…



Evènement pour nos enfants de l'école sportive Régis Genaux

Ce dimanche 24 janvier, les élèves méritants de 4A , 5A et 6A de l'école sportive Régis Genaux ont eu le privilège de réaliser la haie d'honneur et d'être ramasseurs de balles lors du match de football Standard - La Gantoise. Les autres enfants de l'option foot et de l'option multisports ont regardé le match depuis la tribune. Ils sont tous revenus avec de beaux souvenirs, ont pu croiser les joueurs du Standard et participer à quelque chose d'unique pour eux.
Merci à Beny Badibanga d'être le nouveau parrain de l'école.
Merci à notre partenaire, le Standard de Liège!

Liaison halte-accueil /école maternelle

Conscientes que la halte-accueil et l'école maternelle ont des préoccupations communes et qu'elles ont beaucoup à apprendre l'une de l'autre sur les enfants qu'elles ont en charge respectivement, Madame Wionmont, responsable de l'ASBL GRANDIR et Madame Janssen, institutrice maternelle à l'école communale de la Fontaine, ont fixé les bases d'un partenariat favorisant la liaison entre ces deux établissements géographiquement proches. Ces échanges entre professionnels viseront la continuité éducative et l'amélioration de la qualité d'accueil des jeunes enfants.

Confortées par l'idée d'éduquer les enfants dès leur plus jeune âge à manger de manière équilibrée des produits locaux sains et naturels, elles ont développé un projet commun de plantation d'arbres et arbustes fruitiers avec leurs groupes d'enfants.

Chaque partie a reçu des groseilliers et des framboisiers de la Commune lors de la journée de l'Arbre. L'ASBL GRANDIR, possédant déjà un petit potager, a offert des fraisiers aux élèves de première maternelle. Certains d'entre eux, ayant fréquenté l'ASBL GRANDIR auparavant, furent agréablement surpris et heureux d'accueillir Mme Wionmont et son équipe.

Le lien est ainsi conservé et le partenariat prend tout son sens. Une multitude d'activités pédagogiques favorisant l'exploration des sens seront réalisées en commun avec les deux groupes en respectant le rythme et les apprentissages de chacun. Quoi de plus porteur et de plus ludique que de découvrir les couleurs, les senteurs et le goût de ses propres récoltes ? Imaginez la fierté de nos chères têtes blondes observant semaines après semaines le développement de leurs plantations !





Ecole Zéro watt

Suite aux importants travaux, entre autres de remplacement de châssis et vitrages, qui ont été réalisés cet été, le directeur, les enseignants et les élèves de l'école d'Ivoz ont décidé de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration de la gestion de leur consommation d'énergie. Ils se sont inscrits au Challenge école zéro watt. Avec le soutien des animatrices de l'asbl Besace, les élèves de la classe leader ont débusqué les consommations inutiles et appris de nouveaux gestes pour réaliser des économies d'électricité qu'ils s'appliquent à mettre en œuvre dans leur école.


École Zéro Watt.

Nous sommes élèves en P4/P5 à l'école communale d'Ivoz.
Au début de l'année scolaire, on nous a lancé un défi devenir une école où on utilise le moins d'électricité ou d'énergie possible ...

Pour y arriver, deux dames très gentilles sont venues nous donner plein de trucs et astuces... et c'est ainsi qu'on a installé des minuteurs sur les chauffe-eaux électriques, on a mis des fiches multiprises un peu partout, on veille à ce que tous les chauffages soient fermés chaque jour dans toutes les classes.

Et surtout on regarde à ce que les appareils qui n'ont pas besoin d'être branchés tout le temps soient débranchés.



CENTRE DE VACANCES ▶ L'été de nos petits Flémallois

Dans une ambiance dynamique et chaleureuse, notre commune propose aux enfants des vacances utiles, de qualité, tout en développant le sens des autres à travers la vie de groupe afin qu'ils puissent s'exprimer, créer, innover. Nos équipes d'animation sont motivées et bien formées. Le centre de vacances est coordonné par un responsable qualifié. En plus de leurs qualifications, de nombreux moniteurs et responsables sont titulaires d'un brevet BEPS ou de secouriste délivrés par la Croix rouge.

Le programme

Au départ d'un thème hebdomadaire, les journées sont rythmées par des activités articulées autour de projets attrayants. Pour les enfants de plus de 6 ans, de nombreux sports sont dispensés tels que natation, badminton, tennis de table, basket, football. En partenariat avec différents clubs sportifs et l'ADEPS, des stages sont mis en place tels que danse, karaté et judo. Entre autres, des animations prévention routière sont organisées par la police fédérale, des journées sécurité par les équipes d'encadrement et des animations pédagogiques par Intradel.
Les enfants de plus de 4 ans partent en excursion, les bambins vont au théâtre de marionnettes.

Quand ?

du 04/07 au 12/08/2016 - sauf les 20 et 21/07, les samedis et dimanches de 9h à 16h - garderies de 7h à 9h et de 16h à 18h (réservées exclusivement aux enfants dont les parents travaillent).

Où ?

à l'école communale de la Fontaine 1, rue du Xhorrè à 4400 Flémalle-Grande.

Pour qui ?

- pour les enfants flémallois et/ou ayant fréquenté une école maternelle ou
- primaire durant l'année scolaire 2015-2016 (réseaux communal et libre),
- pour les enfants dont au moins un des parents justifie d'un emploi sur le territoire de la commune de Flémalle.

Les petits de 2,5 ans à 3 ans sont accueillis à l'Espace Bambins et sont encadrés par des puéricutrices et/ou des enseignantes maternelles.

Le prix

Forfait de 30 € payable chaque lundi matin avant 9h (gratuité appliquée à partir du 3ème enfant présent). Le forfait de la semaine du 18/07 au 20/07/2016 sera de 18 €. Les enfants s'inscriront par semaine.
Il comprend : toutes les activités, le repas de midi ainsi que les collations du matin et de l'après-midi (produits laitiers, jus de fruits et friandises), les assurances, le transport assuré pour les enfants de Flémalle-Grande, de Mons, d'Ivoz, de Ramet, de Flémalle-Haute, des Awirs et des Cahottes.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font à l'aide d'un formulaire qui sera

- distribué dès la mi-juin à chaque enfant fréquentant une école fondamentale flémalloise,
- disponible dès la mi-juin au service de l'Accueil extrascolaire,
- disponible dès la mi-juin sur le site officiel de la commune/services communaux/accueil extrascolaire/centre de vacances.

 Remarques :

 1. certaines mutualités interviennent dans le remboursement de la participation financière.
 2. les frais de garde des enfants de moins de douze ans peuvent être déduits fiscalement.

A l'issue du centre de vacances, vous pourrez réclamer les attestations utiles au service de l'Accueil extrascolaire.

Infos : Service de l'Accueil extrascolaire
Christiane PONCELET, coordinatrice A.T.L. (de 9h00 à 12h00)

Tél. : **04/235.11.03** – Fax : 04/235.11.01
E-mail : christiane.poncelet@flemalle.be



FLÉMAL'IDESS VOUS FACILITE LA VIE !

Depuis 2010, le CPAS de Flémalle propose un service agréé par la Région wallonne et destiné à la population Flémalloise. Les quatre activités de Flémal'IDESS s'adressent à tous les citoyens de la commune. Toutes les activités que nous proposons sont généralement refusées par les entreprises privées, vu leur faible importance.

MOBIFLÉMALLE

Notre taxi social est à votre disposition entre 8 heures et 18 heures, du lundi au vendredi, pour tous vos déplacements dans la commune. Notre équipe se tient prête pour toutes vos demandes et vous accueillera avec un grand sourire.

Tarif : 2,40 € le trajet
Réservation indispensable entre 8h et 12h, du lundi au vendredi, au 04/235.10.47.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Bientôt le Printemps
L'équipe Flémal'IDESS peut vous aider pour tondre les pelouses, débroussailler, tailler des haies, bêcher le jardin, …

Tarif: 6,50 € à 18,15 € selon vos revenus
Prise de rendez-vous entre 8h et 12h du lundi au vendredi au 04/235.10.47.

BRICODÉPANNAGE

Un tiroir qui coince, un pied de table cassé, notre équipe se fera un plaisir de vous aider pour vos réparations. On se charge de tous vos petits travaux dans votre maison (montage de meubles, peinture, tapissage, plomberie, électricité, maçonnerie, …).

Tarif: 6,50 € à 18,15 € selon vos revenus
Prise de rendez-vous entre 8h et 12h du lundi au vendredi au 04/235.10.47.

ABICHOUETTE

Notre magasin vous propose des articles de seconde main de très bonne qualité, à des prix très modiques. N'hésitez pas à venir y faire un tour ! Nous acceptons tous vos dons de vêtements, de livres, de vaisselle… pour alimenter nos stocks ! Ceux-ci sont triés, lessivés, repassés avant d'être mis en vente.

Le magasin est situé Grand'Route, 109
4400 Flémalle
04/231.32.61.

CPAS
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE FLÉMALLE

Plus d'amples informations : contacter Christine DESOETE et Raphaël TATTO
au **04/235.10.47**

▶ LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN DONNE DE L'AMBITION À L'INSERTION FLÉMALLOISE



Pour la période 2014 - 2020, le Fonds Social Européen, moyennant un système de cofinancement*, a agréé différents opérateurs de formation pour 5 projets flémallois, soit un total de près de 3.000.000 euros. Le CPAS a obtenu l'agrément pour 3 projets, permettant de consolider l'emploi de 6 membres du personnel et d'en engager 2 nouveaux. L'objectif principal de ces projets consiste à accompagner les bénéficiaires du revenu d'intégration dans leur cheminement professionnel.

ELAN+, un module d'insertion socioprofessionnelle visant la redynamisation et la définition d'un projet socioprofessionnel. A raison de 2 sessions de 16 semaines par an, durant 20h/semaine, un groupe de 15 bénéficiaires du CPAS est invité à mieux se connaître, afin de définir leur avenir professionnel. 3 encadrants mènent à bien cette mission tant collective qu'individuelle.

Article 60 et compétences, un projet visant l'acquisition d'expérience professionnelle, dans le cadre de l'article 60§7 de la loi organique des CPAS.
Parallèlement à cette mise à l'emploi, un jobcoaching intensif est proposé par l'équipe des travailleurs sociaux. De plus, l'accent est mis sur l'augmentation des compétences transversales dans le domaine de la mobilité par l'organisation de cours théoriques, pratiques et le passage du permis de conduire. 3 encadrants recrutent, stimulent et gèrent ces «nouveaux» travailleurs, afin de les armer pour la vie active.

FSE
Wallonie
LE FONDS SOCIAL EUROPEEN ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR.

Au blé tendre, une pré-formation dans le domaine de l'Horeca.
Des bénéficiaires du CPAS sont préparés par un formateur technique et un travailleur social à tenir les rôles de commis de cuisine, commis de salle et aide-boulanger. Durant 6 mois, ils sont formés par nos soins à ces métiers, avant d'avoir l'opportunité de s'expérimenter dans divers organismes, par le biais de l'art.60§7de la loi organique.
* Le principe de financement est le suivant : tout apport par le FSE doit être équilibré par un apport équivalent d'un pouvoir public (régional ou local).



▶ PROJET DE COORDINATION DU CPAS DE FLÉMALLE « LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE » BIENTÔT SUR FLÉMALLE

Le CPAS de Flémalle s'engage actuellement dans la récupération d'invendus alimentaires auprès des grandes surfaces de la commune afin de les redistribuer aux plus démunis.

Quand ?
Ce projet débutera dès le mois de mars 2016
Quoi ?
Les fruits et légumes dans un premier temps.
Ce projet s'opère en collaboration avec la société liégeoise Level-IT, la plate-forme de gestion des dons « Bourse aux dons », la Maison Croix-Rouge de Flémalle et l'ASBL La Traille.

Si vous souhaitez apporter votre aide en tant que bénévole contactez le CPAS : Alizée ULLIANA
Tél : 04/235.10.00
GSM : 0492/81.54.30

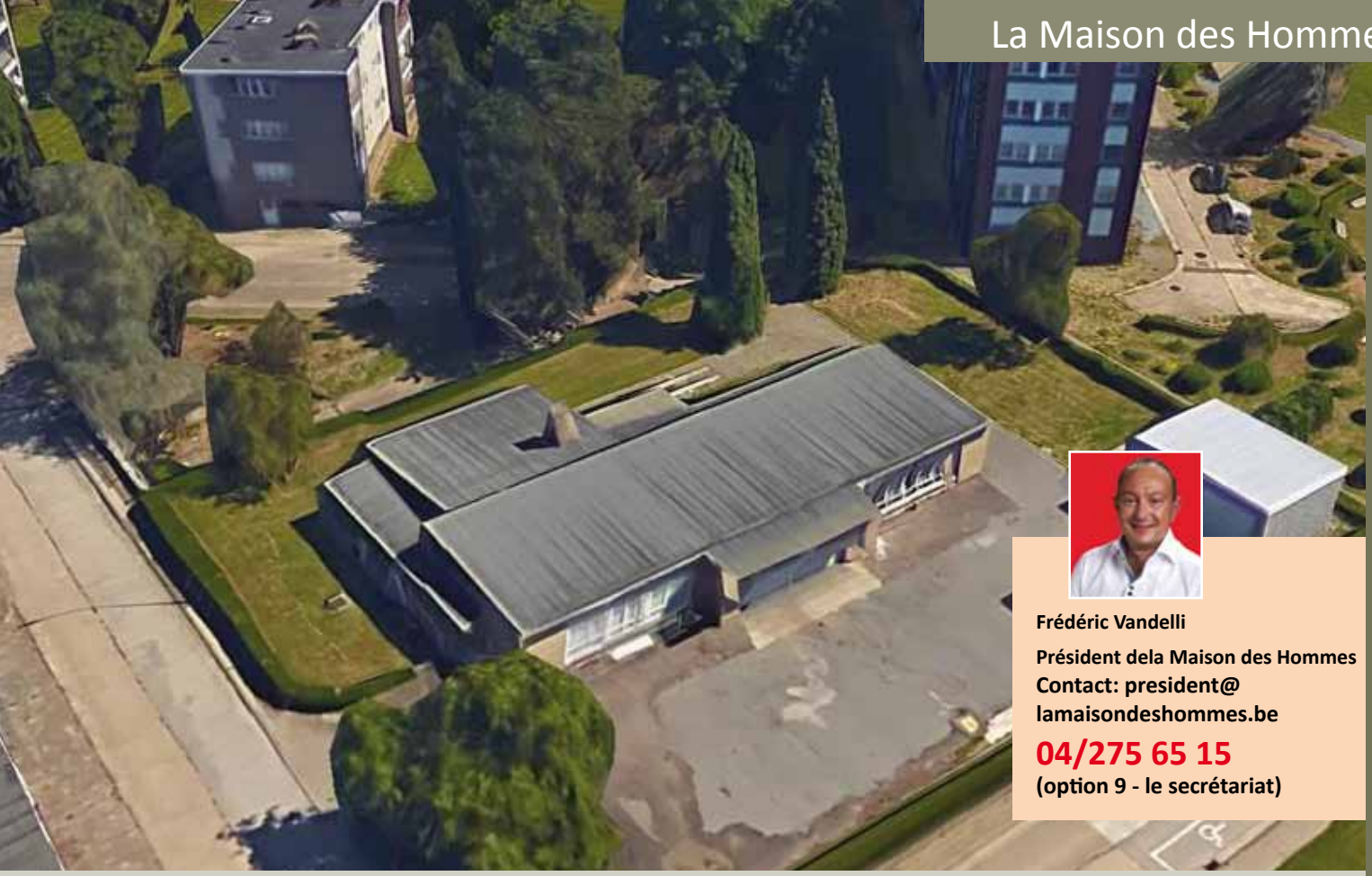
▶ ATTENTION ! LA PERMANENCE DE L'OFFICE NATIONALE DES PENSIONS ORGANISÉE AU CPAS CHANGE !

Dès le mois de mars, vous pourrez rencontrer un agent spécialisé de ce service le 3ème mardi du mois de 9h à 12h. Il peut vous aider et répondre à toutes vos questions en la matière.

Le lieu reste inchangé :
CPAS de Flémalle
rue de l'Ermitage n° 16 - 4400 Flémalle.

Pour tout renseignement :
04/235.10.00





Frédéric Vandelli

Président dela Maison des Hommes
Contact: president@ lamaisondeshommes.be
04/275 65 15
(option 9 - le secrétariat)

LES TRIXHES EN TRANSITION

Entre juin et décembre 2015, la Maison des Hommes et le Plan de cohésion sociale communal ont relancé le dialogue avec la population des Trixhes autour d'un programme de rénovation urbaine du plateau par le biais d'ateliers participatifs animés par le Collectif ipé.



«Les Trixhes en Transition» prévoit la construction et la rénovation de logements, le réaménagement d'espaces publics et la création d'une maison de quartier ainsi que des projets soutenant la cohésion sociale.

La construction et rénovation de logements

Le projet prévoit la construction de 30 logements sur la Grand'Place et de 18 logements «Aux Prairies»; le tout en «équivalent passif», ce qui signifie qu'une enveloppe isolante très performante permettra de minimiser les pertes d'énergie ainsi qu'une demande minime de chauffage. Tous les immeubles auront 3 niveaux (rez-de-chaussée + 2 étages) et comporteront deux chambres. Les 16 appartements du rez-de-chaussée seront adaptés pour des personnes à mobilité réduite.

Pour le volet «Rénovation», La Maison des Hommes procédera à l'isolation et à la pose d'une nouvelle étanchéité au niveau des toitures des immeubles Grand Place 1, 2, 3, Beau Site 1, 3, 5 et Grand Trihe 1 à 4 soit 138 logements.

De plus, des travaux seront réalisés au niveau de l'immeuble Grand Place 1. Ceux-ci consisteront à refermer le bas de l'immeuble. Ce projet intègre aussi le futur cheminement qui mène de l'immeuble « Au Pairay » à la Place Verte. Dans un même temps, l'ensemble des façades de l'immeuble fera l'objet d'un nettoyage et d'une vérification des fixations du bardage.

S'appuyant sur les informations récoltées lors des ateliers participatifs, l'équipe technique de la Maison des Hommes a proposé, en novembre 2015, un schéma pour le réaménagement de la Grand' Place et de la place Verte. Les réactions concernant ce réaménagement ont été majoritairement positives. Le développement de ce dossier suit son cours.

Une maison de quartier pour les Trixhes

Un élément-phare du programme « Les Trixhes en transition » est la création d'une «maison de quartier». Celle-ci sera animée par un éducateur social. Elle proposera des actions de formation et d'information, soutiendra des initiatives citoyennes et renforcera la convivialité dans les espaces publics du quartier.

La «maison de quartier» sera installée dans le «bâtiment des plantations» (bâtiment en face du centre culturel) qui sera rénové à cette fin.

Grâce aux visites des maisons de quartier sur d'autres communes, un préprogramme de gestion et d'activités a été développé avec les habitants.

Cet exercice collectif a permis en outre d'identifier des compétences et des motivations chez les participants, dont plusieurs se sont montrés intéressés à collaborer bénévolement à l'animation de la future maison de quartier.

▶ Pour plus d'informations sur le processus participatif «Les Trixhes en transition»:
- visiter la page Facebook de l'atelier https://www.facebook.com/trixhes
- visiter le site web de la Maison des Hommes (http://www.maisondeshommes.be)

Bienvenue aux nouveau-nés

Les naissances de février à août

DELHEZ Luca 06 août 2015
AYKUT Haco 17 août 2015
SALMON Romain 09 août 2015
DECKERS GONY Ellio août 2015
DUQUESNE Elise 25 juillet 2015
PIETTE Marla 11 août 2015
BOUTELIDJANE Badis 11 août 2015
HENDRICKX LOISEAU Nathéa 16 août 2015
LAMCHACHTI Naelle 25 août 2015
BUSS Abygaël 27 juillet 2015
WERA Nathan 24 juillet 2015
CAPO-CHICHI Lucie 23 juillet 2015
GODISIABOIS DEVALERIOLA Gabriel 29 juill. 2015
PALUMBO Olivia 21 août 2015
CHEFFI Lina 23 août 2015
COLLIN Célia 28 août 2015
BRUCOLI Diana 01 septembre 2015
BLANJEAN Mathis 30 août 2015
SYLLA Yanaty 31 août 2015
GAUDET Jolenne 17 août 2015
QUOIBION Emilie 19 août 2015
REINA Louis 18 août 2015
SCHREURS Nathan 18 août 2015
DELCOUR Adrien 21 août 2015
MERTENS Maëlys 08 août 2015
AIT BOUKHARS Maysane 21 août 2015
DANSE Sheldon 11 septembre 2015
PICARD Maxime 08 septembre 2015
HOUGARDY Maëly 01 septembre 2015
BONAFE SZENDREI Talya 04 septembre 2015
BOU-IDAR Mariem 16 septembre 2015
KIBBOUA Meriem 17 septembre 2015
GRAINDORGE Simon 31 août 2015
BOSSELOIRS Liyah 28 août 2015
NAJI Aliya 28 août 2015
VARAGONE Antonio 02 septembre 2015
MASCIULLI Ninon 05 septembre 2015
BRAMS Florian 21 septembre 2015
LAVAL NAN Adanna Ioana 20 sept. 2015
ROMERO Mia 10 septembre 2015
GONZALEZ Mila 28 septembre 2015
SPRIMONT Liam 30 septembre 2015
LOSCIUTO Giulia 30 septembre 2015
ALIDOU Halick 05 octobre 2015
NDILUAO Theudas 16 septembre 2015
VANDROMME Bastien 19 septembre 2015
BRUN MAQUEST Lorenzo 23 sept.2015
MARQUEZ FINELLI Mattia 20 sept. 2015
PETERS Emile 25 septembre 2015
MONTIGNY Mathys 20 septembre 2015
MECA Damian 18 octobre 2015
WATELET Léa 10 octobre 2015
EL HARRAN Noam 18 septembre 2015
BROSSE Eléna 26 septembre 2015
BAAZIZ Soraya 01 octobre 2015
BENCHEKROUN Rayane 20 octobre 2015
BOSAK Léana 05 octobre 2015
VAN HERREWEGHE Simon 30 sept. 2015
BERNARD LONGATO Julian 30 octobre 2015
WATELET Eleana 25 octobre 2015
ZIMBARDO Tiziano 02 novembre 2015
LEMOINE DESSY Giulia 12 novembre 2015
GEINOZ James 16 novembre 2015
NOLLET Paul-Arthur 24 octobre 2015
SALEMI Amélia 19 octobre 2015
LACHAPELLE Simon 16 octobre 2015
DUNAND Raphaël 18 octobre 2015
RODRIGUES Gabriel 23 octobre 2015
RODRIGUES Raphaël 23 octobre 2015
BABIC Matthew 27 octobre 2015
PALLEN Cicilia 24 octobre 2015
KRATZ Estelle 26 octobre 2015
LOISEAU Mireille 18 novembre 2015
SCHEFFERT Séréna 20 novembre 2015
MOULIN Celyan 16 novembre 2015
SERVAIS Zahya 18 novembre 2015
JOANNES Loys 01 novembre 2015
HOUARI Aya 22 octobre 2015
GALLEGO ARJONA Alessia 13 octobre 2015
BARBIER Zoé 01 novembre 2015
BOURGUIGNON Louis 18 novembre 2015
ROMERO-HIGUERAS Loula 13 nov. 2015
HUSQUES Marion 04 décembre 2015
DAVISTER SERVAIS Sébastien 05 déc. 2015
ADZIH Maïssa 30 novembre 2015
LO VULLO Alesso 17 novembre 2015
FOGUENNE Théo 17 novembre 2015
LOFORTE Paulina 24 novembre 2015
TAMBURRINI Lizio 25 novembre 2015
VERBIST SCHLESSER Sabine 19 déc. 2015
JOWAY Emelyne 09 décembre 2015
MTTAMER Adam 04 décembre 2015
BARTHOLOME Théo 21 décembre 2015
SILEMAN Alia Dagacha 08 décembre 2015
GREGOIRE Livia 12 octobre 2015
KABONGO AKILIMALI BLUM Ilias 16 déc. 2015
DELHALLE Léa 29 décembre 2015
PINOTTI Théo 30 décembre 2015
DJAHA Jayson 11 décembre 2015
VARAGONE LAMBINON Enza 21 déc. 2015
DEGUEE Paul 26 décembre 2015
COUSIN Martin 10 décembre 2015
COUSIN Jade 10 décembre 2015
COUSIN Lucie 10 décembre 2015
DETILLEUX Robin 10 décembre 2015
LAZZARO Raimondo 21 décembre 2015
HOURLAY Thomas 24 décembre 2015
FARACI SILVESTRE Jules 23 décembre 2015
CAM DEVILLERS Ilyas 23 décembre 2015
VANHORICK D'HONDT Lucie 26 déc.2015
SUYMENS Victor 28 décembre 2015
CAVUS Ahmet 22 décembre 2015
DEMARS Valentin 29 décembre 2015
LOMANTO Thea-Lena 30 novembre 2015
TASKIN Aalyah 12 janvier 2016
METELLO Léo 14 janvier 2016
THOMASSEN MAURY Anaël 12 janvier 2016
LIBERT Thélyo 11 janvier 2016
BAGHOUZ Assia 13 janvier 2016
TERRANA Samuel 13 janvier 2016
DEMARS Giulia 13 janvier 2016

Ils se sont dit «Oui»

Mariage du 01.04.2015 au 31.08.2015

LOFORTE Fabian et MAGNETTE Julie
GADISSEUR Jean-Luc et POULICEK Sona
JÉROSME Loïc et Cappuccio Julie
CARUANA Salvatore et ILARDI Françoise
AYATALLAH Rachid de Sefrou (fès)
et El BADI Hanane
STACHA Jonathan et LAHAYE Rachel
LURSON Didier et LEBURTON Tatiana
D'INVERNO Michaël-Romildo et
DI FALCO Antonia
GILSON Renaud et KERZ Nathalie
BELLAFQIH Ahmed et MARÉCHAL Neyla
D'ELIA Antonella et DEHAYE Cindy
TODOROVIĆ Milan et PIÉRARD Kim
PELLIZZER Marc et DETHIER Céline
DUPONT Axel et SPINEUX Nathalie
MUNDA Bruno et WATHIEU Julie
MARRANCA Francesco et NAMOTTE Jessica
STEFANOVIC Jérémy et COIRAZZA Emilie
MORTELE Grégory et LENOIR Priscilla
DETHIER Frank et LEMPEREUR Marjorie
PEIGNEUR Alain et AGBOLI Emefa
INFANTINO Domenico et CRAPA Antonia
PETITFRÈRE Axel et LOTTE Sabrina
KLASENS Gabriel et GONZALEZ LOPEZ Maria
DELISE Sébastien et WILLEMS Christelle
HANSOUL Marc et DRAGONE Antonia
THIRION Charles et JAMAR Virginie
KORACH Alouan Abdelaziz et IGOURZAL Touria
ABIOH Tékou et KRINGS Rachel
ETSOH Komlan et SANCHEZ Frutos Mélanie
PERRONE Amedeo et CRAINICH Aurélie
HOFFMANN Alexandre et De NICOLO Christelle
GIHOUL Laurent et CLAUS Valérie
KUSTERMANS Cathy et CHARLIER Anaïs
BROOS Daniel et DEVADDER Esther
TODARO Angelo et SANSO Giuseppina
MICHIELS Sébastien et DENDAS Audrey
BOUZALMAD Hamza et BELLAFQIH Hajar

BRILLANT (65ans)



CHARLES René & FIEVET Jeannine

DIAMANT (60 ans)



SAUVAGE Gilbert et PIRNAY Huguette - GILLET Léopold et CABARTEUX - MARTIN François et FRÉSON Nelly

OR (50 ans)



WOOD François et BIESUZ Vittoria



ZANUSSI Giulio etMARCHESINI Elsa
CATALFAMO Giuseppe et MARTINEZ ARANDA Andrea
ARNOLD Richard et JANSEN Nicole
ARCADIPANE Giuseppe et SALEMI Anna
CREMASCO Giovanni et DA ROLD Angelina
FALCONE Costantino et SURIANO Maria

OR (50 ans)



BEAUJEAN Guy et DEMINE Janine - RUMFELS Marcel et BOUCQUEZ Anne - WOUTERS Louis et CLAASSEN Elsa
MANTIONE Francesco et CANALE Rosa - VERGOTTINI Mario et TAORMINA Santa

BRILLANT (65ans)



DONY René & SIMON



MALAISE François & PLUMIER Marie

Noces de diamant : LIGOT Pierre et GODET Micheline
Noces d'or : ROCOURT Pol et GLAZER Alberte
PRESSIA Louis et DUBOIS Nicole
LAGRANGE Michel et CRAHAY Laure
MAZZUCCHELLI Italo et Forletta Antonia

BRILLANT (65ans)



CAVRENNE Lucien et LAFFUT Nelly
BELLO Giuseppe et DEMAISON Jeanne

DIAMANT (60 ans)



MOUILLARD Raymond et CROUGHS Fernande

DIAMANT (60 ans)



TOMBU Hector et DEJACE Geneviève
VANDER VELDE Jean et TORMANS Georgette
CRAHAY Ivano et BAIWIR Andrée
ARGENTO Carmelo et CARUANA Marianna

BRILLANT (65 ans)



WILKIN Victor et LONHAY Gilberte

OR (50 ans)



KEDZIA Idzi & TRUYERS Carmen
MARCHAL Guy et JANSE Anna
GÉLON Guillaume et MASSART Anna
OLIVIER Marcel et MAES Jeannine

DIAMANT (60 ans)



CAPELLEN Guillaume & DOYEN Gilberte

OR (50 ans)

FREZZOTTI Nazzareno et GERINI Chiarina

Ils nous ont quittés

décès du 01.09.2015 au 31.01.2016

DEQUINZE Nicolas, 61 ans
COZZOLINO Italia, 83 ans
KENIS Jan, 89 ans
DE THIER NAGELMACKERS Marie, 77 ans
HUSKIN Arlette, 85 ans
WILMART Paulette, 70 ans
CROCE Venera, 82 ans
LASPRESES Lucien, 73 ans
WILKIN Gilbert, 66 ans
NEYENS Monique, 77 ans
DRIJVERS Maria, 85 ans
VIGREUX Sophie, 89 ans
VANGELDÈRE Noël, 75 ans
CRESPIN Jeanne, 90 ans,
MASSARD Mathieu, 87 ans
REMY Claire, 90 ans
CASTROGIOVANNI Francesca, 88 ans
RICCI Rosa, 90 ans
GÉRARD Raymonde, 92 ans
IACOLINO Giuseppe, 65 ans
BORLÉ Claudine, 62 ans
LEJEUNE Mariette, 90 ans
OSIM Francine, 75 ans
DEBATISSE Ulric, 88 ans
LIBAN Jean, 70 ans
GREGOIRE Pierre, 78 ans
PONTELLO Odette, 80 ans
YANS Nelly, 87 ans
COVOLO Rino, 69 ans
GUCHEMAND Simonne, 87 ans
HOURLAY Lucie, 91 ans
TOUSSAINT Martine, 51 ans
HANNECART Bertha, 89 ans
HONNAY Irène, 91 ans
WYNANTS Elisabeth, 59 ans
LEREDOTTE Juliette, 79 ans
LAPOT Fabienne, 50 ans,
MICHIELS Marie-Rose, 67 ans
PIERSON Jeannine, 75 ans
HOOFS Jeanne, 88 ans
PIRKIN Gilbert, 69 ans
BUTS Michel, 90 ans
RIKAR Jean, 79 ans
MARCHANT Liliane, 84 ans
POLESELLO Emma, 89 ans
VLIEGHE Georgine, 95 ans,
MARNETTE Joseph, 88 ans,
VANDE KERCKHOVE Christiane, 79 ans
BENTSEN Edith, 96 ans
DÉSIR Denise, 87 ans
HODY Emilie, 89 ans
CORNELIS Marie, 91 ans
FAES Jeannine, 75 ans
SMETS Albert, 79 ans
TOTH ERZSÉBET, 94 ans
POOT Walthère, 77 ans
DEBRASSINE Viviane, 61 ans
DEGOTTE Marie, 66 ans
PULIMENO Concetta, 85 ans
CABARTEUX Simonne, 73 ans
BERNARD Maurice, 75 ans
MARCINIAK Edouard, 82 ans
LAPORTE Anna, 84 ans
TODESCO Giovanni, 75 ans
RION Jean-Marie, 71 ans
LEPAGE Charles, 81 ans
LASPRÉSES Andrée, 81 ans
CAUBERGS Gabrielle, 93 ans
VANELDEREN Louisa, 90 ans
BOSCARIN Giovanni, 86 ans
COLSOUL Denise, 91 ans
VIDAL Frédéric, 40 ans
DENIS Henri, 60 ans
COLSOUL Andrée, 85 ans
ROSSOUX Claire, 72 ans
LEVORATO Iole, 92 ans
MONZÉE José, 87 ans
VIATOUR Juliette, 92 ans
VANDERWEYE Jean-Marie, 59 ans
LEMANS Denise, 77 ans
KLEYNEN Jeannine, 62 ans
DUBOIS Paulette, 64 ans
GRAINDORGE Odette, 83 ans
REMY Albert, 60 ans,
PELLICCIA Maria, 75 ans
HALMANS Daniel, 54 ans
MILET Jacques, 78 ans
DE GROOTE Louis, 83 ans
MEESSEMAN Elisabeth, 89 ans
LEBECQUE Alfred, 74 ans
PRADEGAN Irène, 89 ans
FOURNEAU Abel, 82 ans
BRENTEL Prassede, 86 ans
THÉROUSE Patricia, 51 ans
CAPPUCCI Nunziata, 89 ans
VANMASSENHOVE Aline, 78 ans
BOTTEGA Francesca, 86 ans
DARTE Madeleine, 84 ans
VERHEYEN Augustinus, 77 ans
DEJÈMBE Gisèle, 88 ans
GÉRARD Corinne, 44 ans
LINSMAUX Angeline, 90 ans
SENSEN Mathieu, 67 ans
GOTAL Marie, 88 ans
VERFAILLIE Sylvianne, 46 ans
LEINNE Henri, 79 ans
RUWETTE Madeleine, 84 ans
GRAINDORGE Simone, 90 ans
MINELLI Mario, 92 ans
VALLESI Luigina, 88 ans
FATICONI Maryse, 59 ans
GRAINDORGE Albert, 86 ans
JOGUNICA Manda, 92 ans
HUGE Bertha, 92 ans,
TRUYËNS Simon, 42 ans
GONZE Louisa, 90 ans
COLLETTE Jeanne, 81 ans
KASAL Wanda, 76 ans
KULZER Andréa, 89 ans
GRANDIS Giuseppe, 82 ans
MULCKERS Jacques, 83 ans
DARGENT Hector, 72 ans
DENIS René, 82 ans
GALLO Diana, 81 ans,
AGUDA Fernandez Maria del Carmen, 61 ans

Tribune libre aux partis politiques

Mesdames, Messieurs,

Le groupe IC-DH rejoint la majorité quant à l'avancée du plan de redéploiement économique de notre commune. La stratégie communale a bien fonctionné grâce à l'aide de la Région wallonne. En effet, dans le schéma actuel, cela représente environ 80 % d'investissement pour la région et plus ou moins 20 % pour notre commune dans le zoning d'Yvoz-Ramet. De même le zoning de l'Arbre Saint-Michel, bien situé géographiquement au niveau des moyens de communication, est en pleine expansion. Une entreprise de pointe est d'ailleurs en cours de construction avec, à la clé, nouveaux emplois et retombées économiques importantes. Des subsides européens FEDER permettront aussi la mise en œuvre du «Master Plan», lequel donnera à Flémalle l'occasion de faire peau neuve dans plusieurs quartiers et sous divers aspects.

Mais, si on peut se réjouir de ces excellentes perspectives, nous pensons que notre commune pourrait s'investir davantage dans l'humain et ce, à bien des niveaux. Nos nombreuses rencontres et demandes nous le prouvent constamment. Si nous ne sommes pas offusqués par les différences sociales, elles nous interpellent néanmoins, car les personnes en situation précaire constituent une proportion importante de la population dans une commune en plein développement économique… Certes, les finances communales ne sont pas extensibles et des moyens supplémentaires ont été mis à la disposition du CPAS, mais ce qu'il manque surtout, ce sont des moyens logistiques et des volontaires bénévoles (signalons néanmoins que nous avons reçu l'aide de l'un ou l'autre émargeant au CPAS et que nous profitons de l'occasion pour les en remercier vivement) pour collaborer à différentes structures de soutien à nos concitoyens les moins favorisés.

Dans notre région, la précarité n'est pas une persistance du passé, un phénomène marginal ou tout simplement le résultat de comportements individuels. Elle découle surtout du chômage de masse engendré par le démantèlement industriel, lui-même conséquence de politiques néo-libérales. Nous, IC-DH, insistons sur le fait que cette vision ne correspond pas à nos idéaux. Certes, nous n'avons pas de solution miracle mais nous en appelons à une prise de conscience du « mieux vivre ensemble »! Comment penser l'avenir et celui de notre commune quand,pour beaucoup, le souci quotidien est de subvenir à l'essentiel sans l'espoir d'un meilleur lendemain. A ce propos, nous vous rappelons nos permanences sociales et citoyennes de 10h à 13h le 1er samedi du mois au cercle des Trixhes, place de la liberté à côté de la chapelle et le 3ème samedi du mois à la taverne «l'Escale» (près de l'entrée de l'Hyper-Carrefour).
Petite note positive dans toute cette grisaille, l'école Sainte-Thérèse des Cahottes dispose maintenant de nouveaux locaux inaugurés par notre évêque Jean-Pierre Delville lors de sa visite pastorale du doyenné de haute-Meuse de février. Le pouvoir organisateur des écoles libres, attentif aux besoins divers de ses écoles, met tout en œuvre pour satisfaire la demande dans la limite de ses possibilités.

Terminons enfin en vous invitant à partager un moment convivial, joyeux et festif. L'ARC, notre aile culturelle, organise un souper spectacle **le samedi 2 Avril 2016 avec la pièce en wallon « Dès rikètes èt dès vîs fièrs » présentée par la troupe « Lès Rôbaleûs »** di Slins, 2ème prix à la coupe du Roi. Souper vin-fromage de 18h à 20h suivi de la pièce à 20h dans la salle des prés Saint-Paul, rue du pré Saint-Paul, 2 à Ramet.
Entrée + repas: 18€ (boissons non-comprises). Représentation seule : 8€
Réservation pour le 29 mars au plus tard chez : Alberte Carrier-Gigot au 04/275.10.55 ou au 0498/97.42.09 ou : André Remouchamps au 0493/49.86.86.
Paiement sur place

L'équipe des IC-DH de Flémalle est à votre écoute pour toutes aides et renseignements.

André Remouchamps, président des I.C.
Jean-Marie Noville, chef de groupe



Vivre, c'est vivre avec autrui

Favoriser l'épanouissement personnel, affirmer les qualités individuelles, laisser libre cours aux capacités de travail, d'initiative et de développement propres à chacune et à chacun : voilà ce qui transforme la vie et fait évoluer toute société vers davantage de mieux-être !

Cependant, si les qualités individuelles sont la condition première de toute avancée, de toute initiative, de tout effort, elles ne suffisent pas à assurer la réussite : personne ne peut vivre sans autrui. La nature de l'être humain n'est pas l'égoïsme, mais la recherche d'une socialité heureuse. Au contraire d'une formule célèbre, les réformateurs pensent que le bonheur, c'est aussi les autres !

L'Homme n'est pas un être solitaire : il partage des émotions, n'est pas insensible à la souffrance des autres, apprécie de s'engager dans un projet commun et recourt constamment aux bienfaits de la vie en société. C'est pourquoi les nouveaux rapports sociaux qui se mettent en place doivent retrouver – cela est vital – le sens des mots entraide, esprit d'équipe, respect mutuel.
Respect mutuel, car les caractéristiques personnelles de chacune et de chacun doivent pouvoir trouver leur place. La socialité ne peut être heureuse qu'à la condition de ne pas être réservée à quelques-uns : on ne construit pas « son » bonheur sur le dos d'autrui.

Une question sur l'action du MR, une suggestion ?
N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mr.flemalle@gmail.com. Et si vous souhaitez obtenir davantage de précisions sur les réformes du Tax Shift déjà entrées en vigueur en ce début d'année 2016, n'oubliez pas de consulter le site http://avousdejuger.be/ !



Qu'il s'agisse du gouvernement fédéral ou du gouvernement wallon, la logique est la même : faire des milliards de cadeaux aux multinationales et aux millionnaires d'un côté (intérêts notionnels, réduction des cotisations patronales, diminution de la taxe nucléaire d'Electrabel de 50 % ...) et faire payer les travailleurs de l'autre (saut d'index, taxe « sodas », augmentation de la TVA sur l'électricité, des accises sur le diesel, du prix de l'eau, du coût du ramassage des déchets …).

Le PTB lance donc une grande campagne « Rendez-nous notre argent » contre l'énergie chère et les taxes injustes. Elle a débuté, le 28 février, par un grand rassemblement à Bruxelles et se poursuivra jusqu'au mois de juin avec e.a. une pétition pour la suppression de la redevance TV, taxe injuste, antisociale et illogique. La section flémalloise du PTB se joindra à cette campagne.

Envie de vous procurer la pétition et/ou d'avoir plus d'infos sur le PTB Flémalle? Contactez Valérie Heuchamps (rue Harkay n°601 à Flémalle) au 0472/316196 ou via liege@ptb.be
Vous pouvez aussi signer la pétition en ligne sur http://ptb.be/petition-stop-redevance-tv

Ensemble, on est plus fort !

ecolo
Locale

Date importante pour notre planète!

A Paris, le 12 Décembre 2015, un accord ambitieux et crucial concernant la limitation drastique des émissions de CO_2 afin de combattre les dérèglements climatiques, a été signé, engageant 195 pays.

Il est clair que cet accord doit impérativement trouver son prolongement et ses fondements ainsi qu'un plan d'actions au niveau des communes. Ce sont les citoyens au niveau local, les premiers acteurs, qui, par leurs actions, doivent influencer les pouvoirs locaux dans les décisions nécessaires pour la défense du droit de vivre, pour les générations futures, dans un environnement sain.
Car nous sommes convaincus que c'est une alliance des volontés, du niveau local au niveau global, qui portera ses fruits dans la lutte contre le dérèglement climatique et que cela n'a et n'aura que des effets positifs pour les citoyens et leur qualité de vie.

Votre Conseiller communal Dominique Perrin, expert en politiques climatiques a participé activement à ces négociations au sein de la délégation belge : «cet accord est une étape essentielle qui marque le début d'une transition vers une société à bas carbone. Avant de le qualifier d'historique, il est important que chacune et chacun d'entre nous se l'approprie et le fasse vivre. »

Au niveau de notre commune, en matière d'économie d'énergie, de mobilité et d'environnement, nous devons impérativement poursuivre de manière encore plus active les efforts déjà accomplis.

Nous défendons plus que jamais une société respectueuse de l'homme et son lieu de vie.

Co-secrétaire et Trésorier
Carmine Avallone

Rue Jean Jaurès, 54
4400
Tél. 04/235.67.77
Gsm. 474/88.05.47

Co-secrétaire
Silvio Vezzaro
Rue Max Buset, 149
4400 Ivoz-Ramet
Tél. 04/265.06.42
Gsm. 0495/38.56.69

PS

A l'heure où ces lignes paraîtront, les présidences de nos sections et de notre U.S.C. auront été déterminées au suffrage universel de nos affiliés. Et par ailleurs, nos statuts sont d'ores et déjà modifiés depuis le mois de février, qui intègrent les nouvelles dispositions régionales.

Il serait donc erroné de croire, comme certains, que les formations politiques, ou pire les élus communaux, ne se montrent, ne travaillent qu'en vue des élections. Les pages de cette publication en témoignent, les projets, les activités ne manquent pas dans notre commune, qui s'adressent au citoyen flémallois et visent à améliorer leur bien-être.

Nous sommes au quotidien au plus près et à l'écoute de nos concitoyens. Avec nos associations amies, les activités de proximité ne manquent pas tout au long de l'année, tant pour les enfants, les jeunes, que pour les aînés. Et nous continuerons à alimenter la réflexion et le débat sur tous les sujets qui vous intéressent de près ou de loin : des pensions en passant par la sécurité sociale, de la crise actuelles des migrations à la coopération au développement. Voilà en tout cas une série de sujets qui peuvent vous mobiliser. Si vous avez des suggestions, des propositions de thèmes qui vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes toujours à votre écoute.

Stéphane GILLON
Président de l'USC de Flémalle

SIMONIS Isabelle
THEMONT Sophie
PAVONE Fabian
LEONARD Laurent
POLESE Valter
D'JOOS Marc
MEGALI Catherine
VERVAEREN Jean-Jacques
DISTER Jérôme
MANTANUS Maggy
HOURLAY André
VANDELLI Frédéric
COPELLI David
PASSANI Véronique
CLAESSENS Marc
HAMIDOVIC Amir
DANTINE Fabienne
COMELLI Virginie
BODARWE Dominique

Stéphane Gillon
Président de l'USC

Rue des Hospitaliers, 10
4400 - Flémalle

Tél. : 0478 30 40 54
stephane.gillon@skynet.be



Madame Laure Jacob accompagnée de l'Echevin Valter Polèse

Laure, notre centenaire

Madame Laure Jacob a vu le jour à Huy, le 17 octobre 1915.
Si sa prime jeunesse fut fort chaotique dû aux méfaits de la guerre, elle a bénéficié ensuite d'une enfance somme toute simple mais remplie d'amour.
Laure est une petite fille espiègle, pleine de vie mais à cause de la sous-alimentation, elle ne commencera à marcher qu'à l'âge de 2 ans. Plus personne ne pourra alors l'arrêter.
Issue d'une famille nombreuse, elle quitte l'école à l'âge de 13 ans afin d'aider sa maman.
Très vite, elle sera engagée comme garde d'enfants pour la famille de la comtesse de Lairesse du château de Cointe. A l'âge de 15 ans, elle entre aux cristalleries du Val-Saint-Lambert.
A 21 ans, Laure se marie, elle sera l'heureuse maman de 4 enfants qui mettent joie et bonne humeur au sein de la famille. Elle va ensuite exercer différentes tâches, comme le travail dans les bois et la forêt, s'occuper du bétail à la ferme, participer aux moissons, aussi réaliser du beurre, et tout cela en s'occupant de ses enfants.
Lors de la guerre 1940-45, elle parcourt de nombreux kilomètres à pieds et en vélo, afin de subvenir aux besoins de sa famille.
A l'âge de 45 ans, Laure vivra un heureux évènement, la naissance du petit Walter, le cinquième bambin qui émerveillera toute la famille.
C'est aux côtés de son plus jeune garçon, Walter, qu'elle coule à présent des jours paisibles.
Du haut de ses 100 ans, Laure a gardé son âme d'enfant, elle est toujours de bonne humeur et continue de s'informer en suivant l'actualité. Elle lit en effet son journal quotidiennement et ce sans devoir porter de lunettes, chose qui époustoufle son fils qui, lui a bien besoin d'en porter.
Laure est l'heureuse grand-mère de 12 petits-enfants et de 15 arrières petits-enfants.

FLÉMALLE ACCUEILLE LE Solidaris Day!



DIMANCHE 21 AOÛT
FLÉMALLE-HAUTE

Avec plus de 260.000 visiteurs depuis sa première édition en 2008, le Solidaris Day continue l'aventure !

En 2016, c'est la Commune de Flémalle qui accueillera le Solidaris Day. La mutualité Solidaris et son réseau de partenaires installeront leur « caravane » pour une journée placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Au menu de cette journée festive émaillée de concerts pour petits et grands, de nombreuses animations ludiques, interactives et sportives… pour découvrir en famille, la mutualité et ses partenaires.

De nombreuses associations de la commune profiteront de l'occasion pour présenter leurs diverses activités.
Alors, venez faire la Fête avec nous le dimanche 21 août à Flémalle, vous ne serez pas déçus !
A partir de 10h, dernier concert vers 19h.

LIEU : FLÉMALLE-HAUTE, AUX ALENTOURS DE L'HÔTEL COMMUNAL.
PROGRAMME DÉTAILLÉ : HTTP://WWW.SOLIDARISDAY.BE

IL Y A 70 ANS LES «ACCORDS CHARBON»



L'IMMIGRATION ITALIENNE RACONTÉE PAR VOS PHOTOS DE FAMILLE

L'an dernier, suite à un avis dans votre bulletin communal vous demandant de nous apporter vos anciennes photos, de véritable petits trésors nous sont parvenus et une exposition très émouvante sur l'arrivée des Italiens dès 1946 dans notre commune et alentours a pu être présentée au Village italien, lors de la manifestation Flémalle en fête.

Il y a 70 ans en cette année 2016, étaient signés à Rome, entre l'Italie et la Belgique les «ACCORDS CHARBON».
L'Italie s'engageait à fournir à la Belgique 2000 candidats mineurs CHAQUE SEMAINE contre du charbon à un prix préférentiel...

Nous souhaiterions plus que jamais mettre à l'honneur nos amis Italiens et pouvoir raconter plus précisément leur histoire.
Vous possédez de chouettes photos de familles italiennes datant des années 50-60 ? Apportez-les nous ! Les photos sélectionnées seront exposées en grand format au Village italien, tout le long de la Grand'Route et à la Bibliothèque communale. Émotions garanties !
CONTACTEZ CHRISTIANE MEUNIER AU 04 234 88 54 - 0476 948 223